

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20150710-2015_A175-DE
Date de télétransmission : 22/07/2015
Date de réception préfecture : 22/07/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 JUILLET 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_A175

OBJET : Politique culturelle et sportive - Culture - Rapport annuel pour l'exercice comptable 2014 du délégué du Grand Théâtre de Provence et approbation de la grille tarifaire 2015-2016

Le 10 juillet 2015, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juillet 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – AMAROUCHE Annie – AMEN Mireille – ARDHUIN Philippe – AUGÉY Dominique – BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BARRET Guy – BERNARD Christine – BONTHOUX Odile – BORELLI Christian – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARDON Robert – CHARRIN Philippe – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – de BUSSCHERE Charlotte – DELAVET Christian – DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – GACHON Loïc – GALLESE Alexandre – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GUINIERI Frédéric – HOUÉIX Roger – JOUVE Mireille – LAFON Henri – LAGIER Robert – LEGIER Michel – LHEN Hélène – MALLIÉ Richard – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MERGER Reine – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude – PAOLI Stéphane – PELLENC Roger – POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise – TRAINAR Nadia – YDE Marcel

Étai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : Néant

Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales : ALBERT Guy donne pouvoir à JOUVE Mireille – ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude – AMIEL Michel donne pouvoir BUCCI Dominique – BENKACI Moussa donne pouvoir à BACHI Abbassia – CHAZEAU Maurice donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle donne pouvoir à POLITANO Jean-Jacques – CIOT Jean-David donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – DAGORNE Robert donne pouvoir à CRISTIANI Georges – DEVESA Brigitte donne pouvoir à BONTHOUX Odile – FILIPPI Claude donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à CHARRIN Philippe – LENFANT Gaëlle donne pouvoir à BALDO Edouard – MALAUZAT Irène donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – MORBELLI Pascale donne pouvoir à RENAUDIN Michel – PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – ROLANDO Christian donne pouvoir à GALLESE Alexandre – ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul – SUSINI Jules donne pouvoir à PAOLI Stéphane – ZERKANI Karima donne pouvoir à MERGER Reine

Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BOUDON Jacques – BOULAN Michel – CALAFAT Roxane – de SAINTDO Philippe – FREGEAC Olivier – GROSSI Jean-Christophe – PEREZ Fabien – PIZOT Roger – PROVITINA-JABET Valérie – SLISSA Monique – FRAUDIN Bernard – GIUSTI Michel

Secrétaire de séance : Stéphane PAOLI

Monsieur Philippe CHARRIN donne lecture du rapport ci-joint.

07_2_02

CONSEIL DU 10 JUILLET 2015

Rapporteur : Philippe CHARRIN

Politique publique : Politique culturelle et sportive

Thématique : Culture

Objet : Rapport annuel pour l'exercice comptable 2014 du délégataire du Grand Théâtre de Provence et approbation de la grille tarifaire 2015-2016

Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La gestion du Grand Théâtre de Provence fait l'objet d'une Délégation de Service Public (DSP). Dans ce cadre et en application des articles 19, 20, 21 et 22 de la Convention d'exploitation 2007-2014 et des articles 27, 28, 29 et 30 de la convention d'affermage 2014-2021, il est proposé de prendre acte du rapport annuel du délégataire, l'EURL MIRABEAU, pour l'exercice comptable 2014.

Il est également proposé d'adopter la grille tarifaire de la saison 2015 2016.

Exposé des motifs :

Le Conseil de Communauté du 2 février 2007 a approuvé le choix de l'EURL Mirabeau pour la délégation de service public du Grand Théâtre de Provence et les deux conventions indissociables, d'exploitation et d'occupation, liant la Communauté du Pays d'Aix et le délégataire jusqu'au 31 août 2014.

Le Conseil communautaire du 18 juillet 2013 a approuvé par la délibération n°2013_ A148 le choix du délégataire pour la Délégation de Service Public du Grand Théâtre de Provence pour la période 2014-2021. Cette délégation a été confiée à nouveau à l'EURL Mirabeau. La convention d'affermage liant la Communauté du Pays d'Aix et l'EURL Mirabeau pour la gestion du Grand Théâtre de Provence a pris effet le 1^{er} septembre 2014 et prend fin le 31 août 2021 (annexe 1).

1-RAPPORT ANNUEL 2014

Dans le cadre de cette délégation, les articles 19, 20, 21 et 22 de la Convention d'exploitation du Grand Théâtre de Provence pour la période 2007-2014, et les articles 27, 28 ,29 et 30 de la convention d'affermage 2014-2021, conformément aux articles L.1411-3, R.1411-7 du Code général des collectivités territoriales, précisent que le délégataire doit produire un rapport annuel à la collectivité comprenant :

- un compte rendu technique,
- un compte rendu financier
- une analyse de la qualité du service.

Au titre de **compte rendu technique**, le délégataire fournit notamment les indications quantitatives relatives à l'exécution du service, à savoir :

- le respect des obligations en termes de représentations, créations, productions et résidences,
- un état récapitulatif des spectacles assurés,
- un état récapitulatif de la fréquentation.

Le **compte rendu financier** comprend une présentation du compte de résultat du service par année civile, à savoir :

- le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation,
- une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation.

L'analyse de la **qualité du service** permet d'apprécier en particulier :

- l'intégration effective de formations de renommée internationale bénéficiant d'un fort rayonnement et d'une grande capacité attractive ;
- la réalité de l'ouverture aux propositions des acteurs du tissu artistique local et régional, notamment le Festival International d'Art Lyrique / Académie Européenne de Musique, le Centre Chorégraphique National, le Théâtre du Jeu de Paume, le Festival de la Roque d'Anthéron, l'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix ... pour autant qu'elles répondent aux exigences de qualités artistiques voulues par la Communauté du Pays d'Aix pour cet équipement et qu'elles soient compatibles avec la programmation du délégataire ;

- les résultats en termes d'accès d'un plus large public, notamment du jeune public, du Pays d'Aix et plus largement de la Région.

L'analyse de la qualité du service peut en outre comporter toutes propositions du délégataire concernant les moyens d'améliorer constamment le service.

Les dispositions conventionnelles de la D.S.P du G.T.P prévoient que dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

En outre, l'article L 1413-1 du Code général des collectivités territoriales précise que la Commission Consultative des Services Publics Locaux, obligatoire pour les EPCI de plus de 50 000 habitants, examine chaque année les rapports annuels établis par les délégataires de services publics.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a donc examiné le rapport annuel (Exercice 2014) du délégataire du Grand Théâtre de Provence.

Introduction et faits marquants

L'année artistique 2014 du GTP affiche un taux de remplissage à hauteur de 82% (hors Festival de Pâques) contre 78% en 2013.

Les éléments marquants de cette sixième saison auront été :

- L'accueil des Victoires de la Musique Classique
- La programmation d'un « temps fort Cirque »
- La deuxième édition du Festival de Pâques
- L'activité liée à la production et à la vente de spectacle : tournée d'*Azimuth* d'Aurélien Bory, *L'oublié(e)* de Raphaëlle Boitel

La deuxième édition du Festival de Pâques a vu s'opérer une bonne évolution avec un très grand succès public, médiatique et artistique. Le taux de remplissage a été de 83,5%, soit + 3,5% par rapport à l'édition précédente, avec plus de 15.000 spectateurs présents.

- 22 concerts organisés au GTP, Théâtre du Jeu de Paume, à l'église Saint Jean de Malte, l'église du Saint Esprit et à la Cathédrale Saint Sauveur
- Une couverture médiatique étendue : 6 retransmissions en direct de concerts sur Radio classique, 1 captation Arte Concert, 60 interviews, 250 articles de presse, 50 reportages et annonces TV
- Création d'Un Festival pour Tous : 29 rendez-vous gratuits, 2.082 spectateurs accueillis

La direction de MIRABEAU, autour de ses missions initiales de service public liées à une programmation artistique de qualité, a également poursuivi la mission suivante :

- Production des tournées de l'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix

Fréquentation générale

Année 2014

72 représentations payantes pour 75.368 spectateurs, soit 1.018 spectateurs par soir en moyenne (versus 86.604 spectateurs sur la saison 2013 pour 89 représentations soit 973 spectateurs par soir en moyenne).

Taux de remplissage : 82% sur l'ensemble de la saison (78% en 2013, 82% en 2011-2012, 85% en 2010-2011, 81,5% en 2009-2010 et 74% sur la saison 2008-2009).

Récapitulatif Année 2013
56 spectacles payants
90 représentations payantes(Hors festival de Pâques)
86 604 spectateurs avec les créations MP 2013
Taux de remplissage de 78 % du théâtre
soit en moyenne 973 spectateurs par représentation

Récapitulatif Année 2014
44 spectacles payants
72 représentations payantes dans le Théâtre (Hors festival de Pâques)
107 représentations au total (payantes, gratuites, hors les murs et OPPA)
75 368 spectateurs
Taux de remplissage de 82 % du théâtre
soit en moyenne 1018 spectateurs par représentation

Ce haut niveau de fréquentation, même sur des spectacles exigeants comme la musique contemporaine ou lors de programmations audacieuses en période creuse (orchestres de jeunes musiciens pendant la période d'août) reste exceptionnel.

Ce succès repose sur des piliers essentiels :

- Le caractère prestigieux des formations accueillies ;
- Le fort investissement en communication réalisé pour le lancement de la saison 2014 ;

- L'intérêt suscité par des créations atypiques qui ont permis de développer un discours percutant autour de la programmation, susceptible d'attirer de nouveaux publics ;
- Le travail de fond du Secrétariat Général : tout au long de l'année, de nombreuses actions d'ouverture envers tous les publics ont été menées. Ainsi, les visites du théâtre, les ateliers pédagogiques, l'ouverture aux publics défavorisés ont été essentiels pour drainer de nouveaux publics ;
- La construction d'un public autour de formations régulièrement accueillies au GTP, telles que l'Orchestre Français des Jeunes, le Choeur Accentus...
- Les tarifs justes, notamment au regard de la programmation proposée, avec un coût moyen autour de 21,55 euros TTC ;
- La permanence d'un public averti.

Le contrat de délégation imposant à l'EURL Mirabeau un minimum de 60 représentations par an dans le contrat 2007 2014 et 70 par an dans le contrat 2014 2021, les obligations du délégataire ont ainsi été remplies.

Intégration de formations de renommée internationale

Cette nouvelle année artistique traduit la volonté d'aller toujours plus vers des formations de qualité et de renommée internationale.

Tous les styles de musique, de danse et de cirque ont ainsi trouvé leur place lors de cette saison, laquelle répond toujours aux objectifs fixés : accueillir des spectacles ou des artistes de renommée nationale voire internationale.

Ainsi, le GTP a mis un point d'honneur à proposer aux publics :

- Des interprètes de renommée internationale : Ivo Pogorelich, Vincent Le Texier, Anne-Sophie Mutter, Nathalie Dessay, Khatia Bunyatishvili, Renaud Capuçon, Pink Martini, Julia Lezhneva, Nicholas Angelich, Anne Gastinel, Célimène Daudet...
- De grands ensembles : l'Orchestre National du Capitole de Toulouse, la Chambre Philharmonique, les Talens Lyriques, le Brussels Philharmonic, l'Orchestre SWR Stuttgart...
- Plusieurs spectacles de danse de niveau international : *Panorama* de Philippe Decouflé, *Blanche Neige* d'Angelin Preljocaj mais aussi *Itinérances* par les Etoiles de l'Opéra de Paris, *Guests* de Josette Baiz & le Groupe Grenade et Dave St-Pierre avec *Un peu de tendresse bordel de merde !*
- De grands noms du jazz : Martial Solal, Jacky Terrasson, Youn Sun Na

Représentations présentant une ouverture aux acteurs du tissu artistique local

Musique

- Café Zimmermann

Trois concerts ont été produits et programmés au Grand Théâtre de Provence lors des temps de résidence :

Samedi 21 et Dimanche 22 mars : *Bals et Batailles*
Jeudi 4 décembre : *Concerti con molto Instrumenti*

■ OPPA

Le Grand Théâtre de Provence continue de prendre en charge les tournées d'été et d'hiver de l'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix, représentant 22 concerts en 2014.

Fin août 2014, l'OPPA Junior a également été reçue au GTP pour une session musicale.

■ Festival International d'Art Lyrique

Comme chaque année, le Grand Théâtre de Provence met à disposition du Festival International d'Art Lyrique ses locaux et son matériel via une convention.

■ Le Festival de la Roque d'Anthéron

Celui-ci a poursuivi sa programmation dans le cadre du festival au GTP avec le concert de Grigory Sokolov le 31 juillet.

■ Un Noël au GTP

Pour le concert du 23 décembre assuré par le chœur professionnel Arslys Bourgogne, le GTP a mené une action de médiation envers les chœurs amateurs du territoire qui leur a permis de chanter une partie du programme au côté du chœur professionnel

Ont ainsi pris part au concert :

- L'Ensemble féminin Chœur Agathe,
- Le Chœur des Quatre Dauphins,
- Le Chœur Cantabile,
- Le Chœur les Mecs Plus Ultras,
- Des choristes individuels du territoire

Danse

■ Le Ballet Preljocaj

Le GTP a accueilli pour 6 représentations au second semestre la production *Blanche Neige* d'Angelin Preljocaj.

■ Josette Baiz, la Compagnie Grenade

Josette Baiz a présenté 3 représentations de son dernier spectacle *Guests* au GTP au second semestre 2014.

Résidences d'artistes

■ OFJ

Comme chaque année, les musiciens de l'Orchestre Français des Jeunes ont été accueillis au Grand Théâtre de Provence pour 21 jours de résidence (du 1er au 21 août). Ainsi, plus de 100 musiciens ont investi les murs du GTP pour monter leur programme et le jouer lors de concerts hors les murs, dans la salle du Grand Théâtre, et sur les terrasses.

■ Café Zimmermann

En résidence au GTP, le Café Zimmermann bénéficie d'un studio de répétitions toute l'année dédié à la claveciniste, ainsi que d'autres espaces lorsque la formation s'agrandit et pendant les temps de production de leurs nouveaux programmes.

Production

Au cours de cette année 2014, les actions de production du Grand Théâtre ont été moins nombreuses que lors de Marseille Provence Capitale Européenne de la Culture.

- Production des tournées ETE et HIVER de l'OPPA

22 concerts ont été produits au cours de l'année 2014 pour le compte de la CPA.

- Production du « Festival de Pâques »

Ce Festival est né de la rencontre entre Dominique Bluzet (direction exécutive) et le violoniste Renaud Capuçon (direction artistique). Dédié à la musique symphonique de haut niveau, il s'inscrit dans l'optique de permettre à la ville d'Aix-en-Provence de s'affirmer en tant que pôle culturel à la hauteur de Salzbourg ou de Lucerne.

Il participe également à renforcer le positionnement du GTP comme lieu d'excellence de la musique en France et s'appuie sur son partenaire officiel jusqu'en 2017 inclus, le groupe Crédit Mutuel-CIC.

La seconde édition de ce Festival a eu lieu du 14 avril 2014 au 27 avril 2014.

- Accueil des Victoires de la musique classique 2014

Le GTP s'est joint à l'association des Victoires de la musique pour organiser l'événement dans la salle du Grand Théâtre. En coordination avec Morgan Production, les équipes du GTP ont ainsi accueilli 25 solistes et 5 grands ensembles, ainsi que les équipes de radio et télévision.

La soirée, retransmise sur France 3 et sur France Musique en direct, a bénéficié d'une audience de 1,3 million de téléspectateurs.

Origine géographique des spectateurs

L'origine géographique des spectateurs évolue vers une diversification :

Répartition géographique	Saison 07/08	Saison 08/09	Saison 09/10	Saison 10/11	Saison 11/12	Année 2013	Saison 13/14	Année 2014
Aix	40%	37%	40%	36%	37%	36%	35%	32%
CPA (hors Aix)	19%	19%	19%	26%	26%	24%	25%	22%
Marseille	13%	15%	16%	16%	15%	19%	19%	22%
MPM (hors Marseille)	2%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	4%
Autres provenances	26%	26%	22%	19%	18%	18%	15%	20%

54% des spectateurs viennent de la ville d'Aix-en-Provence ou de la CPA contre 60% sur la saison précédente, ce qui reste constant suite à Marseille Provence Capitale Européenne de la Culture 2013.

La Ville d'Aix-en-Provence continue de représenter à elle seule près du tiers des spectateurs qui viennent au Grand Théâtre et affirme son attractivité en mobilisant davantage de spectateurs de Marseille et au-delà.

Prix moyen des places

Le prix moyen d'une place de spectacle au Grand Théâtre de Provence baisse, à 24,25 euros TTC contre 24,56 euros pour l'année 2013, hors places exonérées, soit une diminution de 1,28 % par rapport à la saison précédente.

Toutes places confondues, le prix moyen d'une place se situe alors à 21,55 euros TTC, restant ainsi relativement stable.

Personnel permanent de la structure en 2013 :

- 65 équivalents temps complet (71 à fin 2013)
- 117 artistes français et étrangers
- une centaine d'intermittents techniciens
- 41 personnes en CDI temps complet
- 27 personnes en CDII temps partiel (accueil et bar)

Malgré un rythme de diffusion de spectacles importants, un effort a été porté sur l'optimisation des ressources en termes de personnel.

Tournées OPPA

Les sixièmes tournées d'hiver et d'été de l'OPPA, produites par le GTP, ont eu lieu au cours de cette année 2014. Les 22 dates se sont bien déroulées d'un point de vue organisationnel, à la hauteur de la tournée précédente. Les répétitions en partielles et en tutti se sont mises en place en fin d'année 2013.

Une série de 12 concerts a ensuite été organisée en janvier et février 2014 dans les villes de la CPA, avec 31 musiciens et le chef d'orchestre (6906 spectateurs), puis une autre série de 10 concerts en juin et juillet 2014 avec 59 musiciens et le chef d'orchestre (5 330 spectateurs). Les équipes de technique et de production du GTP ont ainsi été appelées à travailler sur cette tournée de 22 concerts.

Quant à la fréquentation des concerts, elle est en augmentation avec une programmation d'hiver éclectique articulée autour de John Williams, Richard Wagner et Gershwin, et une programmation d'été mettant à l'honneur Mendelssohn.

L'accès à ces concerts est gratuit.

Le Festival de Pâques

Programmation

Cette édition a investi sept lieux différents : le Théâtre du Jeu de Paume, le Grand Théâtre de Provence, la Cathédrale Saint Sauveur, l'Eglise du St Esprit et l'Eglise Saint Jean de Malte, la FNAC et le Conservatoire d'Aix dans le cadre des masterclass.

- De grands ensembles symphoniques : Daniel Harding avec l'Orchestre Symphonique de la Radio Suédoise, Giovanni Antonini avec l'Orchestre symphonique de Vienne, Yannick Nézet-Séguin avec l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, Gustavo Dudamel avec l'Orchestre symphonique de Göteborg, Emmanuel Krivine avec l'Orchestre de Chambre d'Europe

- Des solistes de renommée internationale : Marta Argerich, Lisa Batiashvili, Nicolas Angelich, Bertrand Chamayou, Mikhail Pletnev...
- De jeunes étoiles : David Kadouch, Victor Julien-Lafferrière, Alexandra COUNOVA-Dumortier, Edgar Moreau...

Fréquentation

Cette deuxième édition du Festival a atteint un taux de remplissage global de 83,5%, soit +4,33% par rapport à la première édition, avec 9 concerts à plus de 90% de taux de remplissage.

56% des places ont été vendues en plein tarif avec un prix moyen de 39,62€ sur l'ensemble du Festival. Sur cette édition, on note des groupes mobilisés (6,7% des places payantes). Pour cette édition 2014, le festival a accueilli 15 663 spectateurs

Répartition géographique du public du Festival de Pâques

- Région PACA : 80% (dont Bouches-du-Rhône : 68% et Aix-en-Provence : 34%)
- Ailleurs en France : 20% soit +15,7% (dont Île de France 6%, puis viennent Alpes, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon, et 4% à l'international)

Le budget du festival de Pâques s'est élevé à 2 413 734 € HT.

Compte rendu financier 2014 (HT)

Produits 2014 : 12 105 426 € (2013 : 11 933 363 €)

Charges 2014 : 12 082 378 € (2013 : 11 919 588 €)

Solde 2014 : +23 048 € (2013 : +13 775€)

Analytique des principaux postes 2014

Salaires et charges HT 2014 : 4 096 009 € (2013 : 4 017 586 €)

Achats spectacles HT: 2 233 932€ Billetterie : 2 188 435 €

Festival de Pâques HT: charges 2 413 734 € Produits 2 413 734 €

Subvention et loyer (TTC)

Subvention CPA TTC 2014 : 5 551 810 € dont tournées OPPA : 419 793 € TTC.

Loyer 2014: 950 769 € TTC

Subvention nette pour le fonctionnement du GTP intra muros (- loyer et OPPA):

4 181 248€ TTC

Auto financement

La part d'autofinancement atteint en 2014 54 % des recettes par l'apport des financements du CIC et de la billetterie du Festival de Pâques.

Sans les ressources générées par le Festival de Pâques, la part des recettes propres s'élève à 40 % produits soit 3 609 899€, pour 5 521 471€ de subventions.

En conclusion, le rapport annuel du délégataire (compte rendu financier, compte rendu technique, analyse de la qualité du service) décrit ci-dessus et annexé, pour l'exercice budgétaire 2014, permet de considérer que les obligations décrites dans la convention d'exploitation du Grand Théâtre de Provence aux articles 19, 20, 21 et 22 du contrat 2007 2014 et aux articles 27,28, 29 et 30 du contrat 2014 2021, en application des articles L.1411-3 et R 1411-7 du CGCT ont été respectées.

2-GRILLE TARIFAIRE 2015 2016

Le délégataire est dans l'obligation de soumettre au Conseil communautaire une proposition de grille tarifaire (annexe 3) pour la saison à venir, en l'occurrence 2015 2016, en application de l'article 21 de la convention d'affermage.

Le coût moyen du billet est en augmentation d'un euro par rapport à la saison 2014-2015.

Le tarif plein le plus élevé est de 43€ en catégorie 1 et le moins élevé de 9€ en catégorie 5.

Cette nouvelle grille tarifaire a été approuvée par le comité de suivi du Grand Théâtre de Provence.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1411-3, R.1411-7 ;

VU la délibération n°2007_A043 du Conseil communautaire du 2 février 2007 qui a approuvé le choix de l'EURL Mirabeau pour la délégation de service public du Grand Théâtre de Provence pour la période 2007-2014 ;

VU la délibération n°2013_A148 du Conseil communautaire du 18 juillet 2013 qui a approuvé le choix de l'EURL Mirabeau pour la délégation de service public du Grand Théâtre de Provence pour la période 2014-2021 ; ;

VU l'examen par le comité de suivi de la délégation du GTP du 9 juin 2015 du rapport du délégataire (EURL Mirabeau) et son avis sur la grille tarifaire 2015-2016 ;

VU l'examen par la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 24 juin 2015 du rapport du délégataire (EURL Mirabeau) ;

VU l'examen par la Commission Culture et équipements culturels du 24 juin 2015 du rapport du délégataire et son avis sur la grille tarifaire 2015-2016 ;

VU l'avis du Bureau communautaire du 10 juillet 2015 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** du rapport annuel du délégataire du Grand Théâtre de Provence, EURL Mirabeau pour l'exercice comptable 2014, dont un exemplaire est annexé à la présente délibération ;
- **APPROUVER** la grille tarifaire du Grand Théâtre de Provence pour la saison 2015-2016.

Annexes :

1-Rapport annuel 2014

2-Rapport 2014 du commissaire aux comptes

3-Grille tarifaire 2015 2016

Grille tarifaire saison 2015-2016

Tarif A	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie3	Catégorie4	Catégorie5
Tarif plein	43 €	39 €	35 €	21 €	11 €
Tarif réduit	39 €	35 €	31 €	19 €	11 €
<i>Tarif moins de 26ans, demandeurs d'emploi & minima sociaux</i>	19 €	17 €	15 €	13 €	11 €
<i>moins de 13 ans</i>	13 €	13 €	13 €	11 €	9 €
<i>dernière minute</i>	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €

Tarif B	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie3	Catégorie4	Catégorie5
Tarif plein	35 €	29 €	25 €	17 €	9 €
Tarif réduit	29 €	26 €	23 €	15 €	9 €
<i>Tarif moins de 26ans, demandeurs d'emploi & minima sociaux</i>	17 €	15 €	13 €	11 €	9 €
<i>moins de 13 ans</i>	11 €	11 €	11 €	9 €	6 €
<i>dernière minute</i>	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €

Tarif C	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie3	Catégorie4	Catégorie5
Tarif plein	21 €	19 €	17 €	15 €	9 €
Tarif réduit	19 €	17 €	15 €	13 €	9 €
<i>Tarif moins de 26ans, demandeurs d'emploi & minima sociaux</i>	15 €	13 €	11 €	11 €	9 €
<i>moins de 13 ans</i>	9 €	9 €	9 €	9 €	6 €
<i>dernière minute</i>	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €

Tarif D	Catégorie unique
Tarif plein	15 €
Tarif réduit	15 €
<i>Tarif moins de 26ans, demandeurs d'emploi & minima sociaux</i>	10 €
<i>moins de 13 ans</i>	10 €
<i>dernière minute</i>	10 €

Jeune public	Catégorie 1
moins de 13 ans	11 €
adulte	21 €

Scolaire	JP scolaire	tout public
élève	7 €	9 €
accompagnateur	place exonérée pour 10 élèves	

Abonnement

Formule 5 à 12 spectacles	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D
individuel	35 €	25 €	17 €	15 €
groupe	33 €	23 €	16 €	15 €

Formule 13 spectacles et plus	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D
individuel	31 €	23 €	15 €	15 €
groupe	29 €	21 €	13 €	15 €

Formule moins de 26 ans (3 spectacles et plus)	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D
individuel	15 €	13 €	11 €	10 €

Formule jeune public (3 spectacles et plus)	Tarif A
moins de 13 ans	7 €
adulte	11 €

OBJET : Politique culturelle et sportive - Culture - Rapport annuel pour l'exercice comptable 2014 du délégué du Grand Théâtre de Provence et approbation de la grille tarifaire 2015-2016

Vote sur le rapport

Inscrits	89
Votants	77
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	77
Majorité absolue	39
Pour	77
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI

20 JUL. 2015

GRAND THEATRE DE PROVENCE

RAPPORT ANNUEL 2014

SOMMAIRE

INTRODUCTION ET POINTS MARQUANTS	P1	
A	COMPTE RENDU TECHNIQUE PORTANT SUR LA SAISON 2014	P2
I	EXECUTION DU SERVICE	P2
I – a	Indications quantitatives	P2
	1) Nombre de représentations	P2
	2) Tournées OPPA	P4
	3) Accueil des Victoires de la Musique Classique	P5
	4) Représentations présentant une ouverture aux acteurs du tissu artistique local	P5
	5) Résidences d’artistes	P6
I – b	Etat récapitulatif des spectacles assurés par catégorie de spectacle	P6
	1) Fréquentation générale	P6
	2) Fréquentation par type de spectacle	P7
	3) Fréquentation par spectacle	P9
I – c	Répartition par catégorie d’usagers et par tarif	P10
	1) Tout public	P10
	2) Focus Jeune Public	P11
	3) Evolution du prix des places	P12
II	INDICATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX MOYENS TECHNIQUES	P12
II – a	Etat des variations du patrimoine immobilier intervenu (année 2014)	P12
II – b	Montant des subventions reçues en 2014	P15
II – c	Personnel permanent de la structure	P15
II – d	Liste des contrats de sous-traitance	P17

B	COMPTE RENDU FINANCIER PORTANT SUR L'EXERCICE FISCAL 2014	P18
I	METHODOLOGIE UTILISEE	P18
I – a	Eléments d'analyse	P19
	1) Les postes analytiques	P19
	2) Le poids du GIE	P20
	3) Les éléments structurels	P20
C	ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE ET DU RESPECT DE SES OBJECTIFS	P20
I	Intégration de formations de renommée internationale	P21
II	Réalité d'ouverture aux acteurs culturels locaux	P21
III	Résultats en termes d'accès au plus large public,	
	notamment du jeune public de la CPA	P21
IV	Le Jeune Public	P22
V	Les publics différents	P22
VI	Diversité géographique	P23
VII	Activités de production développées par le GTP	P24
VIII	Autres critères d'évaluation	P24
D	2^E EDITION DU FESTIVAL DE PÂQUES	P27
I	Présentation générale	P27
II	Etude du public	P28
	1) Ventilation par tarif	P28
	2) Typologie de publics	P29
	3) Médiation	P29
	4) Une Couverture presse remarquable	P29
	5) Retombées économiques	P31

ANNEXES

1. Reporting analytique GTP au 31/12/2014 2014
2. Reporting analytique GTP détail TOM au 31/12/2014
3. Rapport du Commissaire aux comptes 2014

Grand Théâtre de Provence

RAPPORT ANNUEL 2014

Bilan qualitatif de l'année artistique

Bilan définitif financier

INTRODUCTION ET POINTS MARQUANTS

Un contrat de délégation de service public, comprenant une convention d'exploitation et une convention d'occupation, a été conclu pour une durée de 7 ans entre la Communauté du Pays d'Aix et l'EURL Mirabeau pour la gestion du GTP. Ce contrat est arrivé à terme le 31/08/2014.

Le cabinet Tigrinate, mandaté par le délégant pour auditer l'utilisation des subventions accordées à la SARL MIRABEAU et la situation financière de celle-ci à la fin de la délégation, a clos son rapport par les conclusions suivantes :

« Au vu des différents éléments examinés, on constate que tant les termes de la convention d'occupation que la convention d'exploitation ont été respectés.

L'organisation comptable et les documents produits permettent correctement à la collectivité de s'assurer d'un bon suivi des conditions de gestion du service public ainsi délégué au secteur privé.

Le délégant prend donc acte que le délégataire a rempli ses obligations contractuelles en termes financiers sur la durée de la convention de service public 2007-2014. »

De plus, les rapports d'activité établis par le délégataire et soumis annuellement à l'autorité délibérative du délégant pendant la durée de la convention d'exploitation de la DSP attestent que les obligations du délégataire ont été bien remplies tant en terme d'activités qu'en termes d'obligations prioritaires du service en application des articles 4, 20, 21 et 22 de la convention d'exploitation.

Par ailleurs, une procédure de renouvellement de la DSP a été approuvée par la délibération 2012_A012 du conseil communautaire du 15 mars 2012.

A l'issue de la procédure, le conseil communautaire a approuvé par la délibération 2013_A148 le choix du délégataire en la personne de l'EURL Mirabeau. Cette délégation a pris effet le 01/09/2014 et prendra fin le 31/08/2021.

Après l'année particulière que fut 2013, au cours de laquelle Marseille Provence devenait Capitale Européenne de la Culture, les équipes du GTP se sont attelées à une nouvelle année artistique haute en couleurs.

L'année artistique 2014 du GTP affiche un taux de remplissage à hauteur de 82% (hors Festival de Pâques) contre 78% en 2013.

Les éléments marquants de cette sixième saison auront été :

- L'accueil des Victoires de la Musique Classique
- La programmation d'un « temps fort Cirque »
- La deuxième édition du Festival de Pâques

- L'activité liée à la production et à la vente de spectacle : tournée d'*Azimuth* d'Aurélien Bory, *L'oublié(e)* de Raphaëlle Boitel

La deuxième édition du Festival de Pâques a vu s'opérer une bonne évolution avec un très grand succès public, médiatique et artistique. Le taux de remplissage a été de 83,5%, soit + 3,5% par rapport à l'édition précédente, avec plus de 15.000 spectateurs présents.

- 22 concerts organisés au GTP, Théâtre du Jeu de Paume, à l'Eglise Saint Jean de Malte, l'Eglise du Saint Esprit et à la Cathédrale Saint Sauveur
- Une couverture médiatique étendue : 6 retransmissions en direct de concerts sur Radio classique, 1 captation Arte Concert, 60 interviews, 250 articles de presse, 50 reportages et annonces TV
- Création d'Un Festival pour Tous : 29 rendez-vous gratuits, 2.082 spectateurs accueillis

La direction de MIRABEAU, autour de ses missions initiales de service public liées à une programmation artistique de qualité, a également poursuivi la mission suivante :

- Production des tournées de l'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix

A COMPTE RENDU TECHNIQUE PORTANT SUR L'ANNEE ARTISTIQUE 2014

I EXECUTION DU SERVICE

I – a Indications quantitatives

1) Nombre de représentations au cours de l'année 2014

- Représentations payantes

72 représentations payantes

(1^{er} semestre : 36 levers de rideau / 2^e semestre : 36 levers de rideau)

- Concerts gratuits donnés au GTP :

Samedi 15 février 2014 : Concert d'Hiver de l'OPPA

Jeudi 14 août 2014 : Scène ouverte aux musiciens de l'OFJ

- Concerts gratuits pendant l'été sur le territoire et au-delà, auprès des publics empêchés, notamment avec l'OFJ

Samedi 9 août 2014 19h00 Concert des cuivres et percussions par l'OFJ – Place de L'Archevêché

Samedi 18 août 19h00 Parades dans la ville

Mardi 12 août 15h30 Maison d'arrêt des Baumettes – Département des Hommes
15h30 Maison de Retraite Saint-Jean de Dieu

Mercredi 13 août 16h00 La Maison de Gardanne, centre de soins palliatifs
 16h30 CH Montperrin

Ce sont donc 72 représentations que le Grand Théâtre de Provence et son délégataire ont proposées au public de la Communauté du Pays d'Aix sur l'année artistique 2014, au Grand Théâtre et au-delà des autres activités que sont l'OPPA et le Festival de Pâques.

Au total, 107 représentations ont été programmées correspondant aux créations ou productions, y compris celles issues des résidences artistiques, des concerts hors-les-murs, et de l'OPPA.

- Plusieurs actions d'ouverture et de médiation culturelle ont enfin accompagné la programmation artistique du GTP, touchant ainsi plus de 1.900 personnes.

Les trois ateliers *Salon de Musique* : 190 personnes

1^{er} février : Requiem de Mozart, Mode d'emploi

5 avril : Musique de chambre

25 octobre : Voyage en Italie : Le style italien et son influence dans la musique occidentale

Ainsi que les ateliers proposés autour des créations et productions 2014 :

- Les 9 ateliers scolaires : 309 personnes

A travers la mise en place de parcours pédagogiques centrés sur des ateliers chorégraphiques avec notamment Philippe Decouflé et la Compagnie Grenade, la découverte de la vie d'un orchestre et de la musique baroque, ce sont 309 élèves des écoles du territoire qui ont pu se familiariser avec des pratiques artistiques différentes.

- Les actions culturelles : 720 personnes

Les actions culturelles mises en place par le GTP, souvent en association avec ASSAMI, ont permis aux publics dits « empêchés » de découvrir la musique de chambre et la musique symphonique via 10 concerts hors-les-murs, notamment avec l'Orchestre Français des Jeunes (prisons, maisons de retraite et hôpitaux) et le Café Zimmermann.

Le spectacle *Pierre et le Loup et le Jazz a*, par exemple, donné lieu à un projet intergénérationnel autour du couple grands-parents / enfants. Un travail sur plusieurs séances, accompagnées pour certaines des musiciens, a permis à ces deux générations de partager des moments privilégiés.

Cette année a également vu l'affirmation du temps « Un Noël au Grand Théâtre » qui a permis à une centaine de choristes amateurs de la région de participer au concert donné au GTP par le chœur professionnel Arsys Bourgogne le 23 décembre. Ces chœurs ont aussi partagé leur aventure en offrant 3 concerts gratuits sur le Cours Mirabeau et aux Allées Provençales le 23 décembre.

- Les actions sociales : 712 personnes

Avec la participation d'ASSAMI, les équipes du GTP ont pu faire bénéficier 712 personnes issues des publics sociaux d'une préparation spécifique à certains spectacles proposés au GTP.

2) Tournées OPPA

Les sixièmes tournées d'hiver et d'été de l'OPPA, produites par le GTP, ont eu lieu au cours de cette année 2014. Les 22 dates se sont bien déroulées d'un point de vue organisationnel, à la hauteur de la tournée précédente. Les répétitions en partielles et en tutti se sont mises en place en fin d'année 2013.

Une série de 12 concerts a ensuite été organisée en janvier et février 2014 dans les villes de la CPA, avec 31 musiciens et le chef d'orchestre, puis une autre série de 10 concerts en juin et juillet 2014 avec 59 musiciens et le chef d'orchestre. Les équipes de technique et de production du GTP ont ainsi été appelées à travailler sur cette tournée de 22 concerts.

Quant à la fréquentation des concerts, elle est en augmentation avec une programmation d'hiver éclectique articulée autour de John Williams, Richard Wagner et Gershwin, et une programmation d'été mettant à l'honneur Mendelssohn.

TOURNEE D'HIVER – Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix

Dates	Lieux	Salle	Fréquentation
05/01/2014	Saint-Cannat	Salle du 4 septembre	560
10/01/2014	Les Pennes Mirabeau	Salle Tino Rossi	350
11/01/2014	Fuveau	Gymnase Font d'Aurumy	900
12/01/2014	Le Puy-Ste-Réparade	Gymnase	520
17/01/2014	Venelles	Halle aux Sports	580
18/01/2014	Lambesc	Salle COSEC	650
19/01/2014	Rognes	Gymnase	750
24 /01/2014	Ventabren	Salle Reine Jeanne	500
25/01/2014	Pertuis	Salle des Fêtes	420
26/01/2014	Rousset	Salle Emilien Ventre	276
1/02/2014	Simiane-Collongue	Centre socio-culturel	300
15/02/2014	Aix-en-Provence	GTP	1 100
Total			
	12 communes		6 906

TOURNEE D'ETE – Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix

Dates	Lieux	Salle	Fréquentation
24/06/2014	Bouc-Bel-Air	Jardins d'Albertas	2 000
26/06/2014	Mimet	Château Bas	350
29/06/2014	Le Tholonet	Château du Tholonet	500
04/07/2014	Peyrolles	Cour du Château	320
05/07/2014	Vauvenargues	Théâtre de Verdure	400
06/07/2014	Coudoux	Château de Garidell	750
09/07/2014	Peynier	Théâtre de Verdure	300
10/07/2014	Vitrolles	Théâtre de Verdure	350
11/07/2014	Jouques	Cour de l'Ecole Maternelle	210
12/07/2014	Saint-Estève-Janson	Théâtre de Verdure	150
Total			
	10 communes		5 330

3) Accueil des Victoires de la Musique Classique

Avec l'association des Victoires de la Musique Classique, le GTP a organisé l'évènement le 2 février 2014 dans la salle du Grand Théâtre. En coordination avec Morgan Production, les équipes du GTP ont ainsi accueilli 25 solistes et 5 grands ensembles, ainsi que les équipes de radio et télévision.

La soirée, retransmise sur France 3 et sur France Musique en direct, a bénéficié d'une audience de 1,3 million de téléspectateurs.

4) Représentations présentant une ouverture aux acteurs du tissu artistique local

Musique

- Café Zimmermann

Trois concerts ont été produits et programmés au Grand Théâtre de Provence lors des temps de résidence :

Samedi 21 et Dimanche 22 mars : *Bals et Batailles*

Jeu 4 décembre : *Concerti con molto Instrumenti*

- OPPA

Le Grand Théâtre de Provence continue de prendre en charge les tournées d'été et d'hiver de l'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix, représentant 22 concerts en 2014.

Fin août 2014, l'OPPA Junior a également été reçue au GTP pour une session musicale.

- Festival International d'Art Lyrique

Comme chaque année, le Grand Théâtre de Provence met à disposition du Festival International d'Art Lyrique ses locaux et son matériel via une convention.

- Le Festival de la Roque d'Anthéron

Celui-ci a poursuivi sa programmation dans le cadre du festival au GTP avec le concert de Grigory Sokolov le 31 juillet.

- Un Noël au GTP

Pour le concert du 23 décembre assuré par le chœur professionnel Arslys Bourgogne, le GTP a mené une action de médiation envers les chœurs amateurs du territoire qui leur a permis de chanter une partie du programme au côté du chœur professionnel.

Ont ainsi pris part au concert :

- L'Ensemble féminin Chœur Agathe,
- Le Chœur des Quatre Dauphins,
- Le Chœur Cantabile,
- Le Chœur les Mecs Plus Ultras,
- Des choristes individuels du territoire

Danse

- Le Ballet Preljocaj

Le GTP a accueilli pour 6 représentations au second semestre la production *Blanche Neige* d'Angelin Preljocaj.

- Josette Baiz, la Compagnie Grenade

Josette Baiz a présenté 3 représentations de son dernier spectacle *Guests* au GTP au second semestre 2014.

5) Résidences d'artistes

- OFJ

Comme chaque année, les musiciens de l'Orchestre Français des Jeunes ont été accueillis au Grand Théâtre de Provence pour 21 jours de résidence (du 1^{er} au 21 août). Ainsi, plus de 100 musiciens ont investi les murs du GTP pour monter leur programme et le jouer lors de concerts hors les murs, dans la salle du Grand Théâtre, et sur les terrasses.

- Café Zimmermann

En résidence au GTP, le Café Zimmermann bénéficie d'un studio de répétitions toute l'année dédié à la claveciniste, ainsi que d'autres espaces lorsque la formation s'agrandit et pendant les temps de production de leurs nouveaux programmes.

I – b Etat récapitulatif des spectacles assurés par catégorie de spectacle

1) Fréquentation générale

Saison 2014

72 représentations payantes pour 75.368 spectateurs, soit 1.018 spectateurs par soir en moyenne (versus 86.604 spectateurs sur la saison 2013 pour 89 représentations soit 973 spectateurs par soir en moyenne).

Taux de remplissage : 82% sur l'ensemble de la saison (versus 78% en 2013, 82% en 2011-2012, 85% en 2010-2011, 81,5% en 2009-2010 et 74% sur la saison 2008-2009).

Récapitulatif année 2014
44 propositions payantes différentes
72 représentations payantes
75.368 spectateurs (hors spectacles entrées libres)
82% de fréquentation sur l'année, soit en moyenne 1.018 spectateurs par représentation

Ce haut niveau de fréquentation, même sur des spectacles exigeants comme la musique contemporaine ou lors de programmations audacieuses en période creuse (orchestres de jeunes musiciens pendant la période d'août) reste exceptionnel.

Ce succès repose sur des piliers essentiels :

- Le caractère prestigieux des formations accueillies ;
- Le fort investissement en communication réalisé pour le lancement de la saison 2014 ;
- L'intérêt suscité par des créations atypiques qui ont permis de développer un discours percutant autour de la programmation, susceptible d'attirer de nouveaux publics ;
- Le travail de fond du Secrétariat Général : tout au long de l'année, de nombreuses actions d'ouverture envers tous les publics ont été menées. Ainsi, les visites du théâtre, les ateliers pédagogiques, l'ouverture aux publics défavorisés ont été essentiels pour drainer de nouveaux publics ;
- La construction d'un public autour de formations régulièrement accueillies au GTP, telles que l'Orchestre Français des Jeunes, le Chœur Accentus...
- Les tarifs justes, notamment au regard de la programmation proposée, avec un coût moyen autour de 21,55 euros TTC ;
- La permanence d'un public averti.

2) Fréquentation par type de spectacle

L'évolution de la fréquentation par type de spectacle reflète essentiellement les évolutions de la programmation : davantage de concerts symphoniques et de spectacles Jeune Public.

Cf Tableau p.suivante

2014	Nb de représentations	Jauge potentielle	Jauge réelle	Fréquentation spectacle	Poids des catégories Fréquentation année 2014	Poids des catégories fréquentation année 2013
OPERAS	0	0	0	/	/	/
CONCERTS	18	23 512	18 059	77%	24%	24%
ORCHESTRE SWR STUTTGART	1	1321	1044	79%	1%	
MAHLER Orchestre Nationale de France	1	1321	1238	94%	2%	
MOZART Laurence Equilbey - Insula Orchestra	1	1329	1320	99%	2%	
ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DU PAYS D'AIX	1	1322	1322	100%	2%	
ORCHESTRE NATIONAL DU CAPITOLE DE TOULOUSE	1	1319	1138	86%	1%	
AVIS DE TEMPETE Insula Orchestra	1	1318	1054	80%	1%	
CAMERATA SALZBURG	1	1321	1068	81%	1%	
ORCHESTRE FRANCAIS DES JEUNES	1	1236	595	48%	1%	
BERLIOZ Chambre Philharmonique	1	1320	1082	82%	1%	
BACH/HAYDN Café Zimmermann	1	1265	905	72%	1%	
OFJ	1	1 316	1 220	93%	2%	
MORT A VENISE Daniel Kawka, Vincent Le Texier	1	1 320	787	60%	1%	
OFJ BAROQUE	1	1 250	510	41%	1%	
BATTLE & VICTORY Insula Orchestra & Accentus	1	1 290	767	59%	1%	
BRUSSELS PHILHARMONIQUE	1	1 301	884	68%	1%	
TCHAIKOVSKI Orchestre National de France	1	1 322	1 297	98%	2%	
OFJ Stravinsky / Brahms	1	1 321	672	51%	1%	
ARSYS BOURGOGNE	1	1 320	1 156	88%	2%	
RECITALS / SOLISTES	8	10 771	7 301	68%	10%	8%
QUATUOR PRAZAK	1	1321	420	32%	1%	
RAFAL BLECHASZ	1	1322	962	73%	1%	
ANNE-SOPHIE MUTTER	1	1372	1188	87%	2%	
JULIA FISCHER	1	1 371	780	57%	1%	
JULIA LEZHNEVA	1	1 322	521	39%	1%	
NATALIE DESSAY LE CONCERT D'ASTREE	1	1 371	1 249	91%	2%	
RENAUD CAPUCON & KHATIA BUNYATISHVILI	1	1 370	1 219	89%	2%	
CAFE ZIMMERMANN	1	1 322	962	73%	1%	
SPECTACLES / COMEDIES MUSICALES	11	14 045	12 195	87%	16%	22%
ANNA Serge Gainsbourg	5	6262	5167	83%	7%	
SOMEWHERE Compagnie du Crea	1	1296	1254	97%	2%	
TRACE Les 7 doigts de la Main	5	6 487	5 774	89%	8%	
DANSE	21	29 009	25 057	86%	33%	34%
PANORAMA Philippe Decouflé	3	5191	5099	98%	7%	
TABAC ROUGE James Thierrée	3	5177	4772	92%	6%	
INITERANCES Etoiles de l'Opéra de Paris	2	2591	2263	87%	3%	
L'OUBLIE(E) Raphaëlle Boitel	3	3 135	2 044	65%	3%	
UN PEU DE TENDRESSE BORDEL DE MERDE Dave St Pierre	2	2 531	1 440	57%	2%	
JOSETTE BAÏZ GROUPE GRENADE	2	2 591	1 860	72%	2%	
BLANCHE NEIGE Angelin Preljocaj	6	7 793	7 579	97%	10%	
JAZZ / MUSIQUES DU MONDE	5	6 857	5 866	86%	8%	5%
JACKY TERRASSON	1	1371	1042	76%	1%	
MARTIAL SOLAL	1	1370	1254	92%	2%	
ZAKIR HUSSAIN	1	1 372	913	67%	1%	
YOUN SUN NAH	1	1 373	1 334	97%	2%	
PINK MARTINI	1	1 371	1 323	96%	2%	
JEUNE PUBLIC	9	9 614	8 213	85%	11%	7%
ORCHESTRE NATIONAL DE France - Jeune Public	1	1322	678	51%	1%	
PIERRE ET LE LOUP ET LE JAZZ - Jeune Public	1	1371	1227	89%	2%	
PIERRE ET LE LOUP ET LE JAZZ - Scolaire	2	1976	1976	100%	3%	
La Chambre Philharmonique Krivine - Scolaire	1	952	790	83%	1%	
PANORAMA Philippe Decouflé - Scolaire	1	985	944	96%	1%	
Café Zimmermann - Jeune Public	1	1031	636	62%	1%	
JOSETTE BAÏZ GROUPE GRENADE - Scolaire	1	996	981	98%	1%	
ORCHESTRE FRANCAIS DES JEUNES - Scolaire	1	981	981	100%	1%	
TOTAL ANNEE 2014	72	93 808	76 691	82%	100%	100

L'année 2014 confirme la place prépondérante de la musique classique dans la programmation du GTP : 40,3% avec les spectacles Jeune Public ou Scolaires.

2014	Nb de représentations	Jauge potentielle	Jauge réelle	Fréquentation spectacle	Poids des catégories Fréquentation année 2014	Poids des catégories fréquentation année 2013
OPERAS	0	0	0	/	/	/
CONCERTS	18	23 512	18 059	77%	24%	24%
RECITALS / SOLISTES	8	10 771	7 301	68%	10%	8%
SPECTACLES / COMEDIES MUSICALES	11	14 045	12 195	87%	16%	22%
DANSE	21	29 009	25 057	86%	33%	34%
JAZZ / MUSIQUES DU MONDE	5	6 857	5 866	86%	8%	5%
JEUNE PUBLIC	9	9 614	8 213	85%	11%	7%
TOTAL ANNEE 2014	72	93 808	76 691	82%	100%	100%

L'art lyrique est présent dans la programmation via la présence de chœurs tels qu'Accentus. Le GTP privilégie l'accueil de grands solistes prestigieux, qui permettent d'illustrer l'art lyrique tout en restant dans l'excellence, à la programmation de formes opératiques ou d'opéras plus lourds et donc plus coûteux.

Le plateau du GTP confirme par ailleurs sa vocation à accueillir de grandes formations de danse nationales et internationales, et voit sa part dédiée à la danse se stabiliser, passant à 30% des spectacles programmés contre 34% sur l'année 2013.

La popularité de ces spectacles se traduit par des chiffres de fréquentation très significatifs : 86% de taux de remplissage sur l'ensemble de la programmation danse du GTP.

Les spectacles familiaux programmés cette saison ont rencontré un large succès populaire avec un taux de remplissage supérieur à 80%.

Les programmes de jazz ont vu le nombre de projets programmés légèrement moins important en relatif (8%) mais en augmentation par rapport à l'année 2013 : 5%. Néanmoins, le public a répondu présent à ces rendez vous et l'on constate un taux de fréquentation élevé à 86% et un nombre de places proposées supérieur à 2013 (6.857 spectateurs en 2014 contre 5.433 en 2013).

3) Fréquentation par spectacle

Le détail des fréquentations (voir page précédente) permet de voir que 17 propositions affichent un taux de remplissage de plus de 90%, ce qui signifie que 24% des spectacles auront joué salle comble. Notamment, les spectacles de jazz/musique du monde et familiaux.

Quatre spectacles auront levé le rideau devant une salle à moitié pleine ou moins (-50% de taux de remplissage), soit 8% des propositions contre 18% des propositions en 2013.

I – c Répartition par catégorie d’usagers et par tarif

Préambule :

Le nombre de places à vendre au cours de l’année 2014 a été moins important qu’en 2013, tout en restant relativement élevé (hors Festival de Pâques) avec 93.808 places à vendre contre 111.033 en 2013.

Répartition par tarif	Saison 07/08	Saison 08/09	Saison 09/10	Saison 10/11	Saison 11/12	Année 2013	Saison 13/14	Année 2014
Plein tarif	48%	31%	25%	26%	24%	27%	25%	24%
Exos	8%	12%	10%	7%	7%	13%	10%	11%
Entreprise	1%	1%	2%	2%	1%	2%	2%	
Tarif abonné	5%	22%	31%	31%	33%	33%	35%	34%
Tarif adhérent	1%	3%	4%	5%	5%			
Tarif 10%	11%	10%	11%	10%	10%	8%	9%	8%
Tarif léger (-26 ans et minima sociaux)	4%	5%	5%	6%	6%	6%	5%	6%
Tarif social	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%
Détaxes	1%	1%	1%	1%	2%	0%	1%	1%
Enfant	4%	4%	3%	3%	3%	4%	4%	4%
Enfant avec Carte		1%	2%	2%	1%	0%	1%	1%
Accompagnateur carte		1%	2%	2%	2%	0%	1%	1%
Dernière minute	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%
Scolaire	2%	3%	3%	4%	4%	3%	5%	6%
Autres						2%	0,2%	0,0%

1) Tout public

La campagne d’abonnement 2014 s’est faite par le biais de formules : individuelles, groupes, moins de 26 ans et jeune public. Deux formules permettent de choisir entre 5 et 12 spectacles, ou 13 spectacles et plus, parmi l’intégralité de la programmation.

Ces formules ouvrent droit à certains avantages : priorité de placement, des réductions, des offres, des avantages de paiement, et des tarifs préférentiels dans les structures partenaires. Ainsi, la politique mise en place en 2013 de laisser une grande liberté aux spectateurs dans le choix de leurs spectacles a été reconduite.

On note donc une concentration à la fois de notre public et de la fréquentation. Cette grande fidélité constitue une force réelle dans la mesure où elle confirme l’attachement du public au projet artistique porté par le GTP.

Néanmoins, la politique en termes de gestion de billetterie menée dès 2010 se poursuit : les salles proposent au moins 50% des places en première catégorie aux spectateurs non fidélisés. Cela garantit une disponibilité sur tous les spectacles, y compris les plus demandés.

Ainsi, la part des places vendues plein tarif, qui correspond à l’achat ponctuel de places, a diminué de 3% pour se stabiliser à 24%, tandis que la part des places vendues au tarif abonné s’est accrue (+1%) : cela reflète bien le travail tout au long de la saison de nos services de relations avec le public.

2) Focus Jeune Public

Le poids des places utilisées par le Jeune Public au sens large (de l'école primaire à l'université) au Grand Théâtre de Provence est en hausse cette année.

- La fréquentation globale de la programmation Jeune Public a ainsi atteint un taux de 77% en 2014 (+30% par rapport à l'année 2013).
- La fréquentation globale de la programmation scolaire a quant à elle atteint un taux de 96% en 2014 (+6% par rapport à l'année 2013).

Programmation Jeune Public	Saison 07/08	Saison 08/09	Saison 09/10	Saison 10/11	Saison 11/12	Année 2013	Saison 13/14	Année 2014
Nombre de spectacles	3	8	6	6	6	3	5	4
Nombre de représentations	4	11	6	6	6	3	5	4
Jauge totale	4 400	10 050	6 600	5 412	6 800	3 432	5 863	4 953
Nombre de places vendues	4 146	6 396	4 383	4 351	3 755	1 486	3 405	3 486
Nombre de places exonérées	220	194	263	98	384	142	277	306
Nombre total de places (vendues + exonérées)	4 366	6 590	4 646	4 449	4 139	1 628	3 682	3 792
Fréquentation globale (vendues + exonérées)	99%	66%	70%	82%	60%	47%	58%	77%
Dont pourcentage de places vendues	95%	97%	94%	98%	91%	91%	92%	92%
Dont pourcentage de places exonérées	5%	3%	6%	2%	9%	9%	8%	8%

Programmation Scolaire	Saison 07/08	Saison 08/09	Saison 09/10	Saison 10/11	Saison 11/12	Année 2013	Saison 13/14	Année 2014
Nombre de spectacles	0	5	5	4	5	4	5	5
Nombre de représentations	1	8	5	4	5	4	6	6
Jauge totale	950	5 000	4 800	4 300	4 760	3 433	5 735	5 890
Nombre de places vendues	622	2 228	3 692	3 995	3 713	1 982	4 576	5 558
Nombre de places exonérées	23	1 085	22	112	459	754	589	114
Nombre total de places (vendues + exonérées)	645	3 313	3 714	4 107	4 172	3 093	5 165	5 672
Fréquentation globale (vendues + exonérées)	68%	66%	77%	96%	88%	90%	90%	96%
Dont pourcentage de places vendues	96%	67%	99%	97%	89%	57%	89%	98%
Dont pourcentage de places exonérées	4%	33%	1%	3%	11%	33%	11%	2%

3) Evolution du prix des places

Le prix moyen d'une place de spectacle au Grand Théâtre de Provence baisse, à 24,25 euros TTC versus 24,56 euros pour l'année 2013, hors places exonérées, soit une diminution de 1,28% par rapport à la saison précédente.

Toutes places confondues, le prix moyen d'une place se situe alors à 21,55 euros TTC, restant ainsi relativement stable.

Recette et prix	Saison 07/08	Saison 08/09	Saison 09/10	Saison 10/11	Saison 11/12	Année 2013	Année 2014
Prix moyen à partir du nombre total de places (vendues&exo)	24,19 €	22,59 €	22,33 €	23,68 €	23,31 €	21,76 €	21,55 €
Prix moyen à partir des places vendues	25,94 €	25,00 €	24,66 €	25,24 €	25,61 €	24,56 €	24,25 €
Recette toute programmation	1 042 870,00 €	1 559 026,00 €	1 416 283,00 €	1 999,10 €	1 775 318,00 €	1 913 504,25 €	1 624 376,00 €
Recette programmation tout public	987 670,00 €	1 497 916,00 €	1 366 093,00 €	1 962 947,00 €	1 728 134,00 €	1 887 610,25 €	1 562 801,00 €
Recette programmation jeune public	50 220,00 €	48 820,00 €	39 864,00 €	22 656,00 €	34 854,00 €	17 776,00 €	41 871,00 €
Recette programmation scolaire	4 980,00 €	12 290,00 €	10 326,00 €	13 494,00 €	12 330,00 €	8 118,00 €	19 704,00 €

II INDICATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX MOYENS TECHNIQUES

II – a Etat des variations du patrimoine immobilier intervenu dans le cadre du contrat (année 2014) :

Selon l'article 30 de la convention d'exploitation de la DSP 2007-2014 le délégataire a remis à la collectivité en état normal d'entretien tous les ouvrages, installations, matériels et appareils qui faisaient l'objet de la convention d'occupation non détachable.

Un inventaire a été réalisé par le cabinet de Maître Courant comprenant une liste des matériels techniques et mobiliers mis à disposition du délégataire. Par ailleurs la liste des matériels, bâtiments, aires et scéniques mis à disposition du délégataire a été établie par les cabinets Kanjou et Grominj. Ces listes sont conformes à la liste des matériels mis à disposition du délégataire au 1^{er} septembre 2007. Il a donc été établi enfin que le délégataire a rempli ses obligations en matière de renouvellement des matériels sur la période 2007-2014.

Par ailleurs, il a été approuvé un protocole entre l'EURL Mirabeau et la CPA réglant le transfert au délégataire pour la période 2014-2021 de biens mobiliers et immobiliers affectés à l'exploitation du Grand Théâtre de Provence en application des articles 30 et 31 de la convention d'exploitation et de l'article 5 de la convention d'occupation.

Dans le cadre de ce protocole de fin de DSP il a été approuvé par la CPA la reprise à leur valeur nette comptable des immobilisations (biens de reprise) financées par le délégataire pour la période 2007-2014 d'un montant de 448.700€ TTC concernant du matériel de restauration (rachetées par le délégataire auparavant pour le compte du délégant) et de 326.067€ TTC concernant du matériel bureautique et technique.

Biens mis à disposition du Délégataire

Les articles 3.1 et 3.2 de la convention d'affermage relative à la nouvelle délégation de service public définissent le périmètre d'ouvrage mis à disposition du délégataire.

Le délégant et le délégataire ont fait établir un inventaire contradictoire des matériels mis à disposition du délégataire et qui seront affectés au fonctionnement du service dans le cadre du contrat de délégation 2014-2021 (article 12 de la nouvelle DSP). L'inventaire a pour objet de dresser la liste des moyens matériels du service délégué. Il doit permettre d'en connaître l'état et d'en suivre l'évolution.

Toutes les immobilisations ont été reprises au 01/09/2014 à leurs valeurs nettes comptables et les amortissements pour ordre sont comptabilisés.

La nouvelle liste d'immobilisations comprend donc :

- Les immobilisations mises à la disposition par la CPA telles qu'elles au 31/08/2014
- Les immobilisations propres de Mirabeau reprises par la CPA selon le protocole susmentionné

Les immobilisations totalement amorties mais non renouvelées resteront inscrites en comptabilité pour une valeur nulle.

Au 31/12/2014, le total des immobilisations mises à disposition de la société MIRABEAU par la Communauté du Pays d'Aix (CPA) représente donc un montant HT de 1.530.919 €.

Selon l'article 40 de la convention de DSP à l'expiration de la convention le délégataire est tenu de remettre gratuitement à la collectivité, en état normal d'entretien, l'ouvrage et tous les équipements mis à sa disposition.

Les équipements financés par le délégataire et constituant des biens de retour sont remis à la collectivité moyennant, si ces biens ne sont pas amortis, une indemnité calculée sur la base de la valeur comptable des équipements financés en prenant en compte les amortissements pratiqués et les éventuelles subventions reçues et en déduisant les frais éventuels de remise en état.

L'amortissement des immobilisations mises à disposition de la société MIRABEAU par la Communauté du Pays d'Aix représente un montant cumulé de 125.986€ au 31 décembre 2014.

Renouvellement des biens mis à disposition du Délégataire

Selon l'article 17.1 « Le Délégataire assure le renouvellement de l'ensemble des biens mobiliers mis à sa disposition par la Collectivité et Le Délégataire prend en charge et finance les travaux de gros entretien et renouvellement pour un montant de 700 000 00 € HT selon les principes contractuels suivants :

Le Délégataire consacre cette somme, pendant la durée de la convention, aux travaux de gros entretien et de renouvellement des biens immobiliers y compris par destination, selon les modalités définies ci-après :

- La dotation peut être reportée sur un ou plusieurs exercices suivants
- Les dépenses effectives de renouvellement engagées par le Délégataire sont constituées de charges de personnel, de sous-traitance et de fourniture (tous frais généraux exclus). »

Traitement de la provision pour renouvellement

Définition du renouvellement

Par RENOUELEMENT, la Convention entend toutes les opérations (travaux et acquisitions de matériel) permettant de renouveler un matériel ou un équipement existant ayant une destination précise à l'identique ou avec amélioration compte tenu de l'évolution dudit matériel, des techniques ou de la demande des usagers. Les opérations de renouvellement ne concernent que les équipements ayant subi un vieillissement normal ou qui ne sont plus adaptés à la demande des usagers.

Sont regroupées également sous cette appellation les grosses réparations visant les pièces maîtresses dont le remplacement conditionne la préservation de l'investissement de base, assurant ainsi la pérennité du Théâtre et de ses équipements sur le long terme.

Cette notion englobe tant les travaux de renouvellement que les grosses réparations.

En revanche, la notion de gros entretien n'est pas définie.

Evaluation des obligations réciproques

Suite à un premier diagnostic effectué par les services de la CPA, des échanges sont intervenus pour définir les obligations de provision et de renouvellement incombant respectivement à l'EURL MIRABEAU et la CPA.

Un audit externe mené par le cabinet Grominj en septembre 2014 a proposé 2 lots de travaux de gros entretien et renouvellement.

- Pour le lot 1 bâtiment : un montant de 1.228.832€ HT
- Pour le lot 2 scénographie : un montant de 316.617 € HT

Par courrier du 17 novembre 2014, la CPA communiquait un document de synthèse du plan prévisionnel de Gros Entretien et Réparation GER prévoyant les montants suivants :

- Pour le lot 1 bâtiment : un montant de 652.458 € HT (ce montant inférieur au précédent ne comprenant que les travaux liés à des risques de fermeture et d'incendie)
- Pour le lot 2 scénographie : un montant de 316.617€ HT

En comité de suivi réunissant la CPA et l'EURL Mirabeau du 21/10/2014 il a été décidé de répartir l'obligation de prise en charge des travaux de renouvellement à hauteur de 700 K€ de la manière suivante :

- 350 K€ de renouvellement de matériel (non inclus dans lot1 de l'audit externe) : informatique, bureaux etc.
- 350 K€ de renouvellement pour le lot 2 défini par l'audit externe

Cette répartition a été confirmée en réunion du 27/11/2014 regroupant des membres de la CPA et de l'EURL Mirabeau.

De plus par un courrier en date du 23/12/2014 le délégataire a rappelé ces éléments.

Provision pour renouvellement

Afin de répondre à l'obligation de renouvellement sur les bases définies plus haut (350 K€ pour du matériel et 350 K€ pour le lot 2 de GER) et sur la base de cette nouvelle approche, un tableau de renouvellement a été établi par MIRABEAU.

Éléments	sept-14	2015	2016	2017	2018	2019	2020	31/08/2021	Total
Renouvellement	22 242	100 000	21 950	15 960	40 458	84 817	37 000	35 450	357 877
Reprise engagement console 1ère DSP	- 7 083								- 7 083
GER lot 2 (scénique) + 10% en maîtrise d'ouvrage	-	8 050	13 296	-	327 861	-	-	-	349 207
Total	15 158	108 050	35 246	15 960	368 319	84 817	37 000	35 450	700 000
Provision renouvellement (100% des dépenses prévue fin N-1)	266 426	143 214	125 592	120 275	28 196	11 232	5 064	-	700 000

Les immobilisations CPA renouvelées de l'année 2014 représentent la somme de 22.242€ HT et se décomposent comme suit :

- Une console pour 20.728 €
- Un ordinateur pour 1.514 €

II – b Montant des subventions reçues en 2014

La subvention d'exploitation, y compris pour les tournées communautaires de l'OPPA, versée par la CPA a été cette année de 5.551.810€ TTC – dont 3.685.810€ TTC / 3.610.000€ HT pour la subvention DSP 2007-2014 et 1.866.000€ TTC pour subvention DSP 2014-2021.

Par ailleurs, une aide spécifique de la Direction des Affaires Culturelles de la région PACA pour soutenir la résidence du Café Zimmermann : 31.000€ TTC.

II – c Personnel permanent de la structure :

- 65 équivalents temps complet (versus 71 à fin 2013)
- 117 artistes français et étrangers
- une centaine d'intermittents techniciens
- 41 personnes en CDI temps complet
- 27 personnes en CDII temps partiel (accueil et bar)

Malgré un rythme de diffusion de spectacles importants un effort a été porté sur l'optimisation des ressources en termes de personnel.

Permanents CDI au 31/12/14

Grand Théâtre de Provence

Qualification	Statut	Service	Ancienneté	
Assistante de direction	Cadre	Administration/Direction	7,6	1
Chauffeur	Technicien	Administration	7,6	2
Chef comptable	Cadre	Administration	7,6	3
Comptable	Agent de maîtrise	Administration	7,5	4
Assistante artistique	Cadre	Administration/Direction	5,2	5
Chargée des relations entreprises	Agent de maîtrise	Administration	5	6
Responsable partenariats et relations entreprises	Cadre	Administration	7,5	7
Directeur Adjoint	Cadre	Administration	0,5	8
Responsable des espaces bars	Agent de maîtrise	Administration	1,1	9
Assistante administrative	Agent de maîtrise	Administration	7,6	10
Assistant de production	Employé	Production	6	11
Directrice de production	Cadre	Production	0,33	12
Administratrice de production	Cadre	Production	6,2	13
Assistante de production	Agent de maîtrise	Production	7,6	14
Attachée de production	Agent de maîtrise	Production	1,3	15
Attachée de production	Agent de maîtrise	Production	3,9	16
Responsable des relations publiques	Cadre	Secrétariat Général	2,15	17
Caissier	Employé	Secrétariat Général	5	18
Caissière	Employé	Secrétariat Général	6	19
Responsable des nouveaux médias	Cadre	Secrétariat Général	7,2	20
Chargée relations publiques	Agent de maîtrise	Secrétariat Général	7	21
Secrétaire Générale	Cadre	Secrétariat Général	0,5	22
Attachée de presse	Agent de maîtrise	Secrétariat Général	5,3	23
Chargée relations publiques	Agent de maîtrise	Secrétariat Général	3,2	24
Standardiste	Employé	Secrétariat Général	1,3	25
Reponsable de la communication	Cadre	Secrétariat Général	7,6	26
Chef caissier	Cadre	Secrétariat Général	7,3	27
Chargée projet pédagogique	Agent de maîtrise	Secrétariat Général	1,5	28
Attachée à la diffusion de l'information	Agent de maîtrise	Secrétariat Général	4,5	29
Chef Cintrier	Technicien	Technique	1,3	30
Technicien de maintenance	Employé	Technique	4,3	31
Responsable de la maintenance	Technicien	Technique	3,7	32
Régisseur d'orchestre	Technicien	Technique	5	33
Régisseur son	Technicien	Technique	7,5	34
Machiniste - en cours de recrutement	Employé	Technique	0	35
Régisseur lumière	Technicien	Technique	7,2	36
Régisseur scène	Technicien	Technique	1,2	37
Directeur Technique	Cadre	Technique	7,7	38
Assistante Technique	Employé	Technique	1	39
Régisseuse Générale	Cadre	Technique	7,3	40
Chef électricien	Technicien	Technique	7,2	41

Permanents CDII au 31 décembre 2014

Qualification	Statut	Service	Ancienneté
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	0,1
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	0,1
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	0,15
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	0,2
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	0,2
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	1,2
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	1,2
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	1,2
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	1,3
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	1,5
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	1,6
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	2,2
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	2,2
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	2,3
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	2,3
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	2,4
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	2,4
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	3,2
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	3,4
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	4,2
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	4,2
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	4,2
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	4,4
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	4,4
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	4,4
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	4,4
Hôte d'accueil	employé	Secrétariat Général	5,3

II – d Liste des contrats de sous-traitance avec indication de leur objet et de leur montant annuel

Contrats de sous-traitance 2014

Contrats de sous traitance effectifs pour l'exercice fiscal 2014 (hors prestations supplémentaires)					
nom du sous traitant	Prestation fournie	Montant HT annuel 2014	rappel 2013	Durée du contrat	Date de fin de contrat
DALKIA	Maintenance bâtiment	90 381	87 262	7 ans	31/08/2021
TFN	Nettoyage bâtiment	85 465	148 620	fin de contrat	09/05/2014
ONET	Nettoyage bâtiment	48 028	-	1 an renouvelable	01/09/2016
SICIER	Comptabilité / expertise comptable	109 187	107 722	3 ans	01/04/2018
RE-GARDE	Gardiennage	189 262	269 551	fin de contrat	31/08/2014
SPC	Gardiennage	87 128	-	1 an renouvelable	01/09/2015
NEPTIS	Gestion du parc informatique et assistance	16 615	14 875	1 an	31/08/2014
OTIS	Maintenance des ascenseurs	16 033	15 914	1 an	31/08/2015
ISS Facility services	Entretien restaurant (désinfection, dératissage, bac à graisse..)	2 807	2 044	1 an	31/08/2015

Les évolutions des montants HT annuels tiennent compte d'indices propres à chaque contrat, et qui suivent essentiellement le coût du travail des équipes de sous-traitance.

Au 31/12/2014 aucun contrat postérieur à la durée de la délégation de service public n'a été signé.

B COMPTE RENDU FINANCIER PORTANT SUR L'EXERCICE FISCAL 2014

I Méthodologie utilisée

Le compte de résultat annuel de la société EURL MIRABEAU, ainsi que le bilan comptable de l'année 2014 sont présentés en annexe au rapport annuel. Le compte de résultat de l'année 2014 fait apparaître un excédent de 23.048€.

Ils ont fait l'objet d'une validation par notre commissaire aux comptes Deloitte.

Par ailleurs, un compte de résultat analytique est aussi proposé. Ce compte de résultat analytique permet de dégager les grandes lignes de force du fonctionnement propre à une structure de cette envergure.

Méthodologie comptable appliquée :

Les dépenses et recettes 2014 ont été ventilées selon les méthodes suivantes :

- un code analytique a été créé pour chaque manifestation, permettant une imputation directe de toutes les dépenses et de tous les produits afférents à un spectacle, un événement.

Ces imputations concernent uniquement les coûts directs. La masse salariale non artistique n'est notamment pas ventilée par projet à ce jour.

Par souci de lisibilité dans la présentation, ces manifestations ont été regroupées par catégories. On distingue ainsi :

ACCUEIL / SPECTACLES :	Ensemble des spectacles prévus dans la brochure et spectacles gratuits, y compris les résidences d'artistes.
OPPA :	Tournées de l'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix.
TOURNEES :	Les activités de tournées correspondant à des recettes de cession de spectacles.
MEDIATION :	Coûts liés aux projets amateurs et aux actions de médiation culturelle menés au Grand Théâtre de Provence ou par son équipe.
FDP :	Sous ce code sont répertoriées toutes les dépenses liées à l'édition 2014 festival de Pâques.
ACTIVITES ANNEXES :	Locations de salle, mise à disposition du GTP aux partenaires artistiques (FIAL), activités de Bar, etc.
TOM	Regroupe toutes les dépenses et tous les produits du Grand Théâtre de Provence qui ne sont pas directement imputables à un spectacle, l'OPPA, une production, le Festival de Pâques, une action de médiation, une activité annexe.

I – a Eléments d'analyse

1) Les postes analytiques

ACCUEIL / SPECTACLE

Le déficit lié aux accueils en 2014 reste conforme à l'intensité de la programmation mais supérieur à 2013. Il s'explique par une augmentation relative du coût des frais liés à l'accueil. Cependant il faut noter qu'en 2013 certains spectacles accueillis en résidence et coproduction ont donné de nombreuses représentations et les dépenses liées à ces accueils figuraient analytiquement en poste Production et non dans le poste analytique accueil / spectacle. Les recettes de billetterie demeurent très importantes même si on note une très légère baisse.

OPPA

Le déficit estimé en 2014 reste stable ce qui signifie que l'économie générale de ces tournées est respectée

MEDIATION

Cette année, le GTP s'est associé à Assami pour développer en coproduction des actions de sensibilisation particulièrement destinées au jeune public et au public familial de la CPA et d'Aix, Assami ayant reçu des financements destinés à cet objet de la part de la Ville d'Aix en Provence. Le GTP a donc contribué en tant que coproducteur et en tant qu'organisateur à ces activités.

PRODUCTION / TOURNEES

Le spectacle *Azimuth* mis en scène et créé par Aurélien Bory a effectué une tournée importante et généré des recettes de cession de 457 K€.

ACTIVITES ANNEXES

Les recettes annexes (locations d'espace, bars) sont en hausse sur 2014 de 50 K€. Les locations ont été plus nombreuses et génèrent un bénéfice de 20 K€. L'activité de Bars se développe. La nécessité de développer les ressources reste une priorité. Le Délégué s'efforce ainsi de développer dans la mesure du possible ses ressources propres, en développant les activités et les relations avec les entreprises.

Sur l'ensemble des activités annexes cet excédent est obéré par le coût exceptionnel de l'opération Victoires de la Musique qui a cependant constitué un formidable accélérateur en termes d'image et de communication pour le GTP.

TOM

Une fois les charges du TOM déduites, le disponible pour les autres activités et notamment l'artistique demeure important à 1.350 K€.

Dans la présentation analytique et afin d'analyser cette évolution il faut bien sûr annuler l'impact des charges exceptionnelles que constituent les opérations de cession d'actifs. Les cessions d'éléments

d'actifs dues au rachat des immobilisations décrits plus haut sont compensées par les sorties de ces immobilisations pour dégager au final un produit peu significatif.

Ce disponible est un peu réduit par rapport à 2013 pour les raisons suivantes :

En termes de charges, une partie des salaires qui en 2013 était fléchée en production est fléchée sur les charges du TOM et vient donc s'ajouter. Par ailleurs les dotations aux provisions liées à l'étalement de provisions de renouvellement viennent impacter le total charges du TOM. En revanche, de nombreuses économies ont été réalisées sur les comptes 60 à 62 (-160 K€).

Au final, ces augmentations de charges sont en partie annulées par le poste subventions (+224 K€).

Au global on peut dire que le disponible pour les autres activités et notamment l'artistique généré par le TOM se réduit de 183 K€ du essentiellement aux nouvelles charges de provisions de renouvellement.

Les frais de lancement de saison restent stables car l'ensemble de ces frais sont mutualisés au niveau du GIE.

2) Le poids du GIE Acte / Gestion de la billetterie

Le poids total du GTP dans l'activité du GIE représente en définitive 50%(inférieure à 2013), ce qui entraîne une refacturation des charges structurelles liées au GIE à hauteur de 50%.

3) Les éléments structurels

Le total des subventions reçues par MIRABEAU en 2014, y compris la DRAC et les recettes issues du CNV, s'élève à 5.521.471€ HT. L'activité Festival de Pâques est équilibrée.

Par ailleurs, afin de garantir à la Communauté du Pays d'Aix une parfaite transparence comptable des éditions 2015, 2016 et 2017 du Festival de Pâques, le délégataire a proposé de créer une société dédiée, la société ALOUICE, détenue à 100 % par la société MIRABEAU, et spécialement dédiée à ce Festival. Le principe de la gestion du Festival de Pâques par une société spécifiquement dédiée a été approuvé par le comité de suivi du Grand Théâtre de Provence du 21 octobre 2014.

C ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE ET DU RESPECT DE SES OBJECTIFS

La qualité du service et du respect de ses objectifs s'analyse au travers des indicateurs suivants, prévus par les termes de la convention d'exploitation du Grand Théâtre de Provence :

- Intégration de formations de renommée internationale
- Réalité d'ouverture aux propositions des acteurs culturels locaux
- Résultats en termes d'accès au plus large public, notamment du jeune public, de la CPA et plus largement de la région
- Activités de production développées par le Grand Théâtre de Provence
- Autres critères

I Intégration de formations de renommée internationale

Cette nouvelle année artistique traduit la volonté d'aller toujours plus vers des formations de qualité et de renommée internationale.

Tous les styles de musique, de danse et de cirque ont ainsi trouvé leur place lors de cette saison, laquelle répond toujours aux objectifs fixés : accueillir des spectacles ou des artistes de renommée nationale voire internationale.

Ainsi, le GTP a mis un point d'honneur à proposer aux publics :

- Des interprètes de renommée internationale : Ivo Pogorelich, Vincent Le Texier, Anne-Sophie Mutter, Nathalie Dessay, Khatia Bunyatishvili, Renaud Capuçon, Pink Martini, Julia Lezhneva, Nicholas Angelich, Anne Gastinel, Célimène Daudet...
- De grands ensembles : l'Orchestre National du Capitole de Toulouse, la Chambre Philharmonique, les Talens Lyriques, le Brussels Philharmonic, l'Orchestre SWR Stuttgart...
- Plusieurs spectacles de danse de niveau international : *Panorama* de Philippe Decouflé, *Blanche Neige* d'Angelin Preljocaj mais aussi *Itinérances* par les Etoiles de l'Opéra de Paris, *Guests* de Josette Baiz & le Groupe Grenade et Dave St-Pierre avec *Un peu de tendresse bordel de merde !*
- De grands noms du jazz : Martial Solal, Jacky Terrasson, Youn Sun Nah...
- Des compagnies circassiennes mondialement connues : Les 7 doigts de la main, la Compagnie du Hanne-ton de James Thierrée...
- Des spectacles jeune public : *Pierre et le loup et le jazz* par The Amazing Keystone Big-Band, *Somewhere* par la Compagnie Crea, Concert pédagogique de l'Orchestre National de France...
- Des spectacles grand public avec *Anna* de Serge Gainsbourg, mis en scène par Emmanuel Daumas ou encore les *Chants de Noël du monde entier* par Arsys Bourgogne...

II Réalité d'ouverture aux propositions des acteurs culturels locaux

Comme cela a déjà été précisé dans ce rapport annuel, cette saison a réservé une large place aux acteurs culturels du tissu local voire régional.

III Résultats en termes d'accès au plus large public, notamment du jeune public de la CPA

Les activités de médiation culturelle continuent de s'affirmer comme partie intégrante de l'activité du Grand Théâtre de Provence. Ces activités s'adressent non seulement aux publics non traditionnels, dits « empêchés », mais aussi au public amateur et familial grâce à des projets de grande envergure.

Elles ont pu être détaillées en amont de ce document.

IV Le Jeune Public

En termes de diversité d'accès à tous les publics, nous avons déjà pu souligner la large part faite aux jeunes spectateurs dans notre politique tarifaire et dans notre programmation. Ainsi :

- des tarifs adaptés, avec notamment des spectacles labellisés Jeune Public qui donnent accès à un tarif familial ;
- mise en avant de la pratique amateur (conservatoire, etc.) ;
- partenariats avec les universités, notamment avec le dispositif « carte culture » ;
- actions significatives de communication et de médiation.

La programmation Jeune Public a été renforcée cette année avec 7 propositions artistiques pour 9 représentations.

Autour de cette programmation ont été maintenues les actions pédagogiques dédiées au Jeune Public, notamment autour de *Pierre et le loup* et *le jazz* avec The Amazing Keystone Big-Band ou d'ateliers Ombres & Lumières avec la Compagnie DCA de Decouflé.

Des parcours spécifiques sont construits avec des enseignants toujours motivés et en demande. Ainsi, des parcours Orchestre, Baroques ou encore Danse ont été menés durant cette année 2014, et de nombreuses visites des coulisses du GTP sont organisées.

Que cela soit dans le cadre du temps scolaire ou hors du cadre scolaire, un véritable travail d'accompagnement pédagogique se poursuit depuis la deuxième saison du GTP. Des dossiers pédagogiques sont ainsi systématiquement rédigés et envoyés aux enseignants afin de préparer les élèves à leur venue au spectacle.

V Les publics différents

Les équipes du GTP poursuivent un important travail d'ouverture à l'attention des publics empêchés et des publics non traditionnels. Réalisé dans toute la Communauté du Pays d'Aix, ce travail permet à des centaines de personnes de venir dans ce lieu qu'ils ne pensent pas nécessairement leur être destiné.

Pour accompagner ces nouveaux publics au spectacle, une série d'actions de médiation a été réalisée avec les associations relais du territoire.

Chaque mise à disposition de place s'est ainsi faite avec un accompagnement personnalisé comprenant trois volets : préparation au spectacle, visite du théâtre et présence au spectacle.

Ces dispositifs sont accompagnés par ASSAMI, l'association des amis et mécènes du spectacle vivant sur le territoire Aix-Marseille, qui a pour vocation de développer l'accès au spectacle vivant au plus grand nombre et de permettre par cette démarche de renforcer le lien social sur le territoire.

Le Grand Théâtre de Provence a ainsi emmené jouer ses artistes dans différentes structures de la CPA :

- Maison de retraite La Bosque d'Antonnelle
- Maison de retraite médicalisée Saint Jean de Dieu

- CH Montperrin
- Maison de soins palliatifs de Gardanne
- Hôpital d'Aix-en-Provence
- Maison d'arrêt les Baumettes (département des Hommes)
- Maison pour Tous d'Aix-en-Provence
- Crèches d'Aix-en-Provence (Les Lierres, Petit Jardin, Tipi)

Il mène également ses actions avec les associations relais du territoire :

- CCAS
- CS Aix Nord
- ADIS les Amandiers
- Culture du Cœur
- Maison de la Solidarité

A titre d'exemple, des actions ont été menées sur les spectacles *Anna* ou *Pierre et le loup et le jazz* avec des mises à disposition de places.

Dans le cadre du Festival MOMAIX, une action a été construite avec le concours du Pavillon Noir – Ballet Preljocaj en direction de 20 personnes issues du Centre Social Aix Nord. Celles-ci ont pu visiter le Théâtre et le Pavillon Noir, assister aux répétitions des danseurs, et visionner le film des coulisses du spectacle *Blanche Neige*.

VI Diversité géographique

L'origine géographique des spectateurs évolue vers une diversification :

Répartition géographique	Saison 07/08	Saison 08/09	Saison 09/10	Saison 10/11	Saison 11/12	Année 2013	Saison 13/14	Année 2014
Aix	40%	37%	40%	36%	37%	36%	35%	32%
CPA (hors Aix)	19%	19%	19%	26%	26%	24%	25%	22%
Marseille	13%	15%	16%	16%	15%	19%	19%	22%
MPM (hors Marseille)	2%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	4%
Autres provenances	26%	26%	22%	19%	18%	18%	15%	20%

54% des spectateurs viennent de la ville d'Aix-en-Provence ou de la CPA versus 60% sur la saison précédente, ce qui reste constant suite à Marseille Provence Capitale Européenne de la Culture 2013.

La Ville d'Aix-en-Provence continue de représenter à elle seule près du tiers des spectateurs qui viennent au Grand Théâtre et affirme son attractivité en mobilisant davantage de spectateurs de Marseille et au-delà.

VII Activités de production développées par le Grand Théâtre

Au cours de cette année 2014, les actions de production du Grand Théâtre ont été moins nombreuses que lors de Marseille Provence Capitale Européenne de la Culture.

Production des tournées ETE et HIVER de l'OPPA

22 concerts ont été produits au cours de l'année 2014 pour le compte de la CPA.

Production du « Festival de Pâques »

Ce Festival est né de la rencontre entre Dominique Bluzet (direction exécutive) et le violoniste Renaud Capuçon (direction artistique). Dédié à la musique symphonique de haut niveau, il s'inscrit dans l'optique de permettre à la ville d'Aix-en-Provence de s'affirmer en tant que pôle culturel à la hauteur de Salzbourg ou de Lucerne.

Il participe également à renforcer le positionnement du GTP comme lieu d'excellence de la musique en France et s'appuie sur son partenaire officiel jusqu'en 2017 inclus, le groupe Crédit Mutuel-CIC.

La seconde édition de ce Festival a eu lieu du 14 avril 2014 au 27 avril 2014.

Accueil des Victoires de la musique classique 2014

Le GTP s'est joint à l'association des Victoires de la musique pour organiser l'évènement dans la salle du Grand Théâtre. En coordination avec Morgan Production, les équipes du GTP ont ainsi accueilli 25 solistes et 5 grands ensembles, ainsi que les équipes de radio et télévision.

La soirée, retransmise sur France 3 et sur France Musique en direct, a bénéficié d'une audience de 1,3 million de téléspectateurs.

VIII Autres critères d'évaluation

Le rayonnement médiatique du Grand Théâtre de Provence

Cette année, le Grand Théâtre de Provence a bénéficié d'une large couverture médiatique en plus de la campagne de communication mise en place. *Le Parisien* a qualifié cette saison de : "*Saison 2014/2015 militante et politique*"

Ainsi, ce sont 230 articles tous médias confondus qui sont parus, dont :

- 100 presse régionale
- 43 presse nationale
- 80 sites internet
- 3 TV
- 4 radios

Presse écrite

REGIONALE

- *La Provence* : annonces régulières dans l'édition d'Aix, les toutes éditions dans le supplément Sortir du mercredi. 78 articles sur la saison.

- *La Marseillaise* : 21 articles sur la saison.
- Magazines d'actualité quotidiens : *Metronews Côte d'Azur-Nice*, *20 minutes*, *Direct Matin*
- Magazines et agendas culturels : *Zibeline*, *Ventilo*, *Sortir ici ou ailleurs*, *8ème Art*
- Autre : *A Nous Marseille*, *Le Courrier d'Aix*, *Accents des Bouches du Rhône*, *Côte Magazine*, *Gens du Sud*, *Ingénieur Constructeur*

NATIONALE

- Presse spécialisée : ResMusica, Diapason, Pianiste, Classica
- Presse généraliste : Libération, La Croix, Le Monde, le Figaro, Aujourd'hui en France...

Sites internet

- Quobuz
- evene.figaro.fr
- Zibeline.fr
- LesTroisCoups.com
- sortirenprovence.fr
- Businews
- ArtPresta
- Grand Angle
- Destimed
- Go Met.fr
- Fréquence sud.fr
- 13.agendaculturel.fr
- Nouvelle Vague.fr

Temps forts de la saison 14-15

- ❖ Azimuth, Aurélien Bory et le groupe acrobatique de Tanger

Crée au Grand Théâtre en novembre 2013, des retombées médiatiques qui se poursuivent en 2014...

- Le quotidien *l'Indépendant*
- *Var Matin*
- *Corse Matin*
- *Le Monde "Aurélien Bory se met en Tanger"*

- ❖ L'Oublié(e), Danse - Raphaëlle Boitel

Tournée nationale :

- *Le Monde*
- *Le Figaro*

- *Télérama*
- *Libération*
- *La Marseillaise*
- *La Provence*
- *Théâtral Magazine*

❖ Guests

Chorégraphie signée Josette Baiz. Nouvelle création présentée du 20 au 22 novembre 2014.

- Libération Supplément: "*A Aix, la chorégraphe et la compagnie Grenade mènent un travail atypique avec et pour les enfants.*"
- La Marseillaise "*Aix. Quand une célèbre chorégraphe française revisite les créations de ses homologues internationaux avec 30 enfants et adolescents.*"; "*Guests ou l'enfance de l'art*"
- La Provence "*Grenade se lance au Grand Théâtre*"

❖ Temps fort jazz : Emler, Tchamitchian, Echampard Trio, Youn Sun Nah.

- Libération "*De Tourcoing à Aix, la ruée vers le jazz...*"
- La Marseillaise "*Quand les scènes d'Aix s'ouvrent au Jazz*"

❖ Traces, Compagnie de cirque québécoise "*Les 7 doigts de la main*"

- TVG Magazine "*Le Nouveau Cirque à l'honneur*"
- Elle Régions "*Cirque Hot Voltige*"
- Metro city
- Ventilo Temps fort cirque "*Les enfants du Soleil*"
- La Provence "*Les 7 doigts de la main, puissance 3!*"
- ArtPresta "*Cirque de haute voltige dans les théâtres*"

❖ Les Victoires de la Musique Classique - 3 février 2014

En direct du Grand Théâtre, retransmis sur France 3 le 3 février 2014 diffusé sur France 3

PRESSE REGIONALE

- *Groupe Ebra : Le bien public, DNA, Le Progrès, L'Est Républicain, le Journal de Saône et Loire*
- *Le Républicain lorrain, Le Midi libre, Le Maine Libre*
- *20 minutes*

PRESSE NATIONALE

Dépêche AFP le 29 janvier

- *La lettre de l'audiovisuel*

- *Télé Z, Télé Star, Télé poche, Télé 7 jours, TV magazine*
- *Diapason*
- *Le Parisien, libération, la Croix, Aujourd'hui en France, RTBF*
- *Les Victoires à la radio : sur Europe 1, France Inter, France Info dans les coulisses des Victoires*
- *Annonces internet: - aix-en-provence.fr, maritima info, info83.com, relaxnews, nordnet.fr, merville.com, newstele.com, lezappingdupaf.com, 7sur7.be, l'express culture*

D 2^E EDITION DU FESTIVAL DE PAQUES

I Présentation générale du Festival de Pâques

Le Festival de Pâques 2014, qui s'est tenu du 14 au 27 avril, a été une grande réussite à plusieurs niveaux. Cette nouvelle édition nous a permis d'asseoir cet événement, de renforcer le socle donné l'année passée et ainsi d'inscrire le Festival de Pâques d'Aix-en-Provence comme un rendez-vous incontournable de la vie musicale en Europe.

Cette édition a également confirmé la personnalité du Festival : des artistes d'un niveau exceptionnel, des rencontres inédites entre artistes, des rendez-vous entre les publics et les artistes à travers les masterclass, les conférences mais également une ambiance extrêmement chaleureuse et conviviale dans une ville devenue l'espace de deux semaines la capitale européenne de la musique.

Cette édition a investi sept lieux différents : le Théâtre du Jeu de Paume, le Grand Théâtre de Provence, la Cathédrale Saint Sauveur, l'Eglise du St Esprit et l'Eglise Saint Jean de Malte, la FNAC et le Conservatoire d'Aix dans le cadre des masterclass.

- De grands ensembles symphoniques : Daniel Harding avec l'Orchestre Symphonique de la Radio Suédoise, Giovanni Antonini avec l'Orchestre symphonique de Vienne, Yannick Nézet-Séguin avec l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, Gustavo Dudamel avec l'Orchestre symphonique de Göteborg, Emmanuel Krivine avec l'Orchestre de Chambre d'Europe
- Des solistes de renommée internationale : Marta Argerich, Lisa Batiashvili, Nicolas Angelich, Bertrand Chamayou, Mikhail Pletnev...
- De jeunes étoiles : David Kadouch, Victor Julien-Lafferrière, Alexandra Counova-Dumortier, Edgar Moreau...

Son directeur artistique, Renaud Capuçon, a une fois de plus fait le choix d'une programmation centrée sur l'excellence et dont le fil rouge était l'hommage au compositeur Richard Strauss.

Chaque année, une œuvre est commandée à un compositeur : pour cette deuxième édition, c'est à Bruno Mantovani que la commande a été passée. Sa création pour violon seul, interprétée par Renaud Capuçon, a eu lieu au Théâtre du Jeu de Paume lors d'un concert dressant le portrait de ce compositeur.

Enfin, une animation continue du Grand Théâtre de Provence pendant la durée du Festival a contribué au succès de l'événement : retransmissions et émissions en direct grâce au partenariat réalisé avec Radio Classique, salons de musique, masterclass, etc.

22 concerts, sur 13 jours, avec certains jours des concerts en alternance entre Théâtre du Jeu de Paume et GTP, la découverte de jeunes artistes, des tarifs abordables au regard de la qualité des propositions

artistiques, l'intérêt des médias régionaux et nationaux voire internationaux, tout cela a contribué à la création d'une atmosphère de Festival dès le premier jour de cette deuxième édition.

II Etude du public du Festival de Pâques

Cette deuxième édition du Festival a atteint un taux de remplissage global de 83,5%, soit +4,33% par rapport à la première édition, avec 9 concerts à plus de 90% de taux de remplissage.

On a d'ailleurs pu observer un meilleur taux de remplissage sur la deuxième semaine.

FESTIVAL DE PÂQUES EDITION 2014				
Spectacle	Lieu	Nb représentations	Total jauge	Places éditées
<i>Trio Zimmermann</i>	Jeu de Paume	1	482	330
<i>Orchestre Symphonique Radio Suédoise</i>	GTP	1	1 320	938
<i>Quintettes de Mozart</i>	Jeu de Paume	1	482	423
<i>Orchestre Symphonique de Vienne</i>	GTP	1	1 320	1 031
<i>Christiane Karg</i>	Jeu de Paume	1	483	218
<i>Orchestre Philharmonique de Rotterdam</i>	GTP	1	1 316	1 034
<i>Portrait Mantovani</i>	Jeu de Paume	1	477	224
<i>Orchestre Philharmonique de Radio France</i>	GTP	1	1 320	1 215
<i>Nicolas Angelich</i>	Jeu de Paume	1	484	445
<i>Orchestre Symphonique de la Monnaie</i>	GTP	1	1 321	846
<i>Orchestre Symphonique de Göteborg</i>	GTP	1	1 320	1 296
<i>Yo-Yo Ma & Kathryn Stott</i>	GTP	1	1 370	1 340
<i>Schubertiades I</i>	Jeu de Paume	1	483	415
<i>Darkness and Light</i>	St Jean de Malte	1	320	254
<i>Schubertiades II</i>	Cathédrale St Sauveur	1	484	415
<i>Schubertiades III</i>	Jeu de Paume	1	482	375
<i>Orchestre de Chambre d'Europe-Argerich</i>	GTP	1	1 348	1 348
<i>Quatuor Tetzlaff</i>	Jeu de Paume	1	483	260
<i>Herni Demarquette</i>	Eglise Saint Esprit	1	285	282
<i>Ophélie Gaillard</i>	Jeu de Paume	1	482	445
<i>Carte Blanche</i>	GTP	1	1 369	1 327
<i>Renaud Capuçon & Mikhail Pletnev</i>	GTP	1	1 321	1 202
TOTAL		22	18 752	15 663
Taux de fréquentation			83,50%	

Source Sirius mai 2014

1) Ventilation par tarif

56% des places ont été vendues en plein tarif avec un prix moyen de 39,62€ sur l'ensemble du Festival. Sur cette édition, on note des groupes mobilisés (6,7% des places payantes).*

2) Typologie des publics

Cette édition confirme la belle implantation du Festival, avec un véritable public de festival.

Etude générale du public

- 3.781 fiches clients soit +14,5% par rapport à l'édition 2013
- 43,1% du public représentent des festivaliers
- 13,7% fiches créées de public nouveau, édition 2014
- 16% sont des abonnés des 3T
- 41,3% sont des clients des 3T

Répartition géographique du public du Festival de Pâques

- Région PACA : 80% (dont Bouches-du-Rhône : 68% et Aix-en-Provence : 34%)
- Ailleurs en France : 20% soit +15,7% (dont Île de France 6%, puis viennent Alpes, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon, et 4% à l'international)

Le public national (hors PACA) et international constitue un vivier important qui se mobilise de plus en plus mais qui reste à développer.

3) Médiation

Cette année, les actions de médiation ont été regroupées sous l'appellation « Un Festival pour Tous » et un document de communication print a été édité. Leur très bonne fréquentation sur le territoire de la CPA traduit l'excellent accueil qui leur a été réservé par le public et la très bonne image qu'elles donnent au Festival au-delà des murs du Théâtre.

Ainsi, 13 actions ont été menées :

- 5 salons de musique
- 4 masterclass organisées avec les élèves du Conservatoire d'Aix-en-Provence, dont une animée par Renaud Capuçon
- 2 rencontres avec les artistes
- 1 concert Hors les Murs à la Maison de Gardanne qui a mobilisé une quarantaine de patients et l'équipe soignante
- Remise de l'alto du CIC

Le studio d'enregistrement de Radio Classique dans le hall du GTP a également permis de rendre les émissions publiques.

4) Une couverture presse remarquable

a) 250 articles de presse parus (toutes presses confondues)

Sur ces 250 articles, 150 sont parus pendant la période du Festival, en progression par rapport à l'année dernière. Par ailleurs, 60 interviews ont été réalisées pendant le Festival, essentiellement à la radio et TV, ce qui marque une progression par rapport à la 1^e édition.

Presse nationale

La presse nationale renforce sa présence et son soutien au Festival de Pâques via des annonces et retours de concerts. Le Festival est dans le cœur de cible de la Rubrique Musique des journaux : *Le Figaro* (350.000 exemplaires) 2 articles en plus du tiré à part, *Les Echos* (140.000 exemplaires) 1 article

en plus du tiré à part, *La Croix* (100.000 exemplaires) 2 articles papier et 1 retour web, *Le Monde* (320.000 exemplaire) 1 article papier, *Le Figaro Magazine* 2 articles (400.000 exemplaires).

Presse régionale

Le Festival a bénéficié d'un large soutien de la presse locale et notamment **La Provence** qui aura couvert quasiment tous les concerts, ainsi que d'un soutien renforcé de certains sites spécialisés : *Destimed* avec un article par jour, *GB Opéra* (site Franco/ italien), *Concertclassic*, *Resmusica*...

Il bénéficie également d'une belle couverture de la part des médias locaux : *France Bleu Provence*, *Zibeline*, *A Nous*

Tiré à part Le Figaro, Les Echos, La Provence :

Très bon retour de ces trois tirés à part qui donnent une réelle identité au Festival et ont un véritable effet sur les ventes après chaque parution.

- *Le Figaro*, tiré à 350.000 exemplaires
- *Les Echos*, tiré à 140.000 exemplaires
- *La Provence*, tirée à 170.000 exemplaires

b) Radio et télévision

50 reportages / ou annonce Radio TV dont 15 émissions de Radio Classique en direct et en public 6 retransmissions de concerts sur Radio Classique 1 Captation Arte Concert (10.000 vues)

Nous avons réussi cette année, à faire de la promotion via les grandes radios nationales, dans des émissions grand public qui ont une très large audience : *RTL*, *Europe 1*, *France Info*... dans les 10 premières radios de France.

Radio Classique

Le partenariat Radio Classique très efficace remporte un vif succès auprès du public. Les émissions en direct dans le hall contribuent à l'ambiance du Festival.

Le concert gratuit, public et en direct de Renaud Capuçon et Alexandra Connuva a été un réel évènement avec plus de 200 personnes présentes.

Même constat au niveau des TV avec des annonces du Festival de Pâques sur des grandes chaînes dans des émissions « culturelles » :

- France 2 : *Thé ou café* 350.000 téléspectateurs. France 2 a rassemblé 18.9% du public présent devant la télévision – Meilleure audience de l'émission, environ 700.000 téléspectateurs

- France 5 : *C'est à vous*, 1 million de téléspectateurs

Les chaînes de la TNT telles que LCI, France 24 ont également annoncé le Festival.

A noter, la présence cette année encore de TF1 pour un sujet dans le journal du Week-End (représentant en moyenne 5 millions de téléspectateurs), ainsi que le direct depuis le Festival par France 3 Provence Alpes (250.000 téléspectateurs). Nous avons pu constater un très fort pic de fréquentation du site internet après chaque passage TV.

5) Retombées économiques

Le Festival de Pâques est également source de retombées économiques sur le territoire d'Aix-en-Provence et plus largement de la CPA.

Les partenaires sont nombreux :

- 10 partenaires hôteliers du 3* au 5* pour un total de 1.440 nuitées réservées
 - 3 hôtels principaux pour l'accueil des orchestres : Le Roi René, Le Mariott Renaissance & le Best Western Le Galice
 - 2 hôtels principaux pour l'accueil des solistes : Le Cézanne & La Bastide du Cours
- 3 partenaires transporteurs :
 - Audi
 - Taxis Christophe Magnier
 - Cap Provence pour un total de 61 transferts en bus GT
- 2 partenaires principaux de location d'instruments :
 - Piano Prestige
 - Daumas Percussions
- Partenariats marchandise / échange :
 - Air France
 - L'Occitane en Provence
 - Puyricard
 - Semepa

Les offres groupées à destination du public (places, nuits d'hôtel) ont permis de mettre en lien le Festival de Pâques avec les hôteliers et les commerçants du territoire.

MIRABEAU

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

380 Avenue Max Juvenal

13100 Aix-en-Provence

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

MIRABEAU

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

380 Avenue Max Juvenal
13100 Aix-en-Provence

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

A l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MIRABEAU, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la

présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

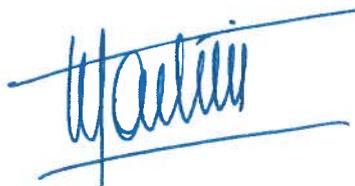
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Marseille, le 8 juin 2015

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Anne-Marie MARTINI

COMPTES ANNUELS

Bilan
Compte de résultat
Annexe

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	17 990		17 990	3 714	14 276	384.39
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions				25 785	25 785	100.00
	Installations techniques Matériel et outillage				649	649	100.00
	Autres immobilisations corporelles	1 535 174	126 184	1 408 990	1 633 402	224 412	13.74
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	580 000		580 000	200 000	380 000	190.00	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	305		305	305			
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 459		1 459	1 448	11	0.74	
	TOTAL II	2 134 928	126 184	2 008 744	1 865 304	143 440	7.69
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services				659 522	659 522	100.00
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	18 429		18 429	16 314	2 114	12.96
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	2 200 955	3 097	2 197 858	566 817	1 631 040	287.75
	Autres créances	539 813		539 813	513 957	25 856	5.03
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	1 036 600		1 036 600	2 380 056	1 343 455	56.45	
Disponibilités	533 859		533 859	360 252	173 607	48.19	
Charges constatées d'avance (3)	33 608		33 608	80 252	46 644	58.12	
	TOTAL III	4 363 263	3 097	4 360 166	4 577 171	217 004	4.74
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 498 191	129 281	6 368 910	6 442 474	73 564	1.14

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2014	12 31/12/2013	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 000)	8 000	8 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale	800	800		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	81 029	67 253	13 775	20.48
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	23 048	13 775	9 273	67.31
Subventions d'investissement		18 205	18 205	100.00	
Provisions réglementées		26 973	26 973	100.00	
TOTAL I		112 877	135 006	22 130	16.39
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées	1 604 933	1 131 303	473 629	41.87
TOTAL II		1 604 933	1 131 303	473 629	41.87
PROVISIONS	Provisions pour risques	56 557		56 557	
	Provisions pour charges	251 268	98 152	153 116	156.00
	TOTAL III	307 825	98 152	209 673	213.62
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	295 775	342 731	46 956	13.70
	Concours bancaires courants	250	160	90	56.25
	Emprunts et dettes financières diverses	3 367	2 136	1 232	57.68
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 896 253	1 680 945	215 308	12.81
	Dettes fiscales et sociales	450 061	474 888	24 827	5.23
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	1 687 281	801 787	885 495	110.44	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	10 288	1 775 367	1 765 079	99.42
	TOTAL IV	4 343 276	5 078 013	734 737	14.47
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		6 368 910	6 442 474	73 564	1.14

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises	171 921		171 921	148 420	23 500	15.83
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	6 242 751		6 242 751	6 149 247	93 504	1.52
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	6 414 672		6 414 672	6 297 667	117 005	1.86
Production stockée			659 522	41 021	700 544	NS
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			5 521 471	5 297 797	223 674	4.22
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			56 220	271 655	215 436	79.30
Autres produits			122	68	54	79.43
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			11 332 962	11 908 209	575 247	4.83
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises			58 197	67 546	9 349	13.84
Variation de stock (marchandises)			2 114	16 314	14 200	87.04
Achats de matières premières et autres approvisionnements				1 052	1 052	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			6 558 938	6 949 576	390 638	5.62
Impôts, taxes et versements assimilés			178 941	181 221	2 280	1.26
Salaires et traitements			2 632 367	2 900 256	267 890	9.24
Charges sociales			987 205	1 117 330	130 125	11.65
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			21 876	31 304	9 428	30.12
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			56 557		56 557	
Autres charges			244 940	373 815	128 876	34.48
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			10 736 906	11 605 786	868 880	7.49
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			596 056	302 422	293 633	97.09
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			11 716		11 716	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			650 799	310 898	339 901	109.33

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2014 12	31/12/2013 12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	18 131	15 431	2 701	17.50
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	538	259	278	107.27
TOTAL V	18 669	15 690	2 979	18.99
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7 095	1 726	5 369	311.04
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	7 095	1 726	5 369	311.04
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	11 575	13 964	2 390	17.11
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	31 453	5 488	36 941	673.11
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	44 370	144	44 226	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	670 737	4 879	665 858	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	26 973	4 442	22 531	507.22
TOTAL VII	742 080	9 465	732 615	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 130	1 178	952	80.88
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	685 448		685 448	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	687 578	1 178	686 401	NS
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	54 501	8 287	46 214	557.66
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	12 105 426	11 933 364	172 062	1.44
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 082 378	11 919 588	162 790	1.37
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	23 048	13 775	9 273	67.31

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 368 910.20 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 414 671.94 Euros et dégageant un bénéfice de 23 048.12 Euros

L'arrêté comptable a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014 .

Les notes annexes font partie intégrante de l'arrêté des comptes au 31/12/2014.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

La société MIRABEAU est une entreprise commerciale de spectacle à vocation culturelle qui a conclu le 2 février 2007 une première convention de Délégation de Service Public (DSP) avec la Communauté du Pays d'Aix-en-Provence par laquelle la collectivité a confié au délégataire l'exploitation du Grand Théâtre de Provence (GTP) pour une durée de 7 ans et 6 mois s'achevant le 31 août 2014.

Par délibération du conseil communautaire de la Communauté du Pays d'Aix du 18 juillet 2013, au terme de la procédure de mise en concurrence, il a été décidé d'attribuer la gestion déléguée pour l'exploitation et la gestion du Grand Théâtre de Provence et des Communautés du Pays d'Aix par voie d'affermage à l'EURL MIRABEAU.

La société MIRABEAU a la mission d'exploiter le Grand Théâtre de Provence pour la conception et la mise en oeuvre d'une programmation de grande qualité dans les domaines suivants : musique symphonique, musique de chambre, art lyrique, danse, jazz et musique du monde.

En compensation, la société MIRABEAU se voit attribuer le versement d'une subvention forfaitaire d'exploitation et non plus de complément de prix..

La nouvelle Délégation de Service Public a donc débuté pour une durée de 7 années, le 1er septembre 2014 et prendra fin le 31 août 2021.

Le contrat de la nouvelle Délégation de Service Public a été signé le 23 juillet 2013.

En marge des conventions nouées avec les structures publiques, la société MIRABEAU a signé avec le CIC une convention de prestation de services. Cette prestation porte sur l'organisation d'un festival de musique symphonique de niveau international autour du week-end de Pâques. La convention a été signée pour 5 éditions.

Afin de garantir à la Communauté du Pays d'Aix une parfaite transparence comptable des éditions 2015, 2016 et 2017, la société ALOUICE, détenue à 100% par la société MIRABEAU, est spécialement dédiée à ce Festival.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 20 mars 2015 est intervenue la signature d'un Protocole de fin de la Délégation de Service Public 2007-2014 du Grand Théâtre de Provence, ayant pour objet :

- de régler les questions liées au renouvellement du contrat de délégation avec la

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

société MIRABEAU au 1^{er} septembre 2014 et en particulier le transfert des biens mobiliers et immobiliers affectés à l'exploitation du Grand Théâtre de Provence

- d'établir l'utilisation par le délégataire des sommes affectées aux obligations de renouvellement des matériels mis à disposition par le délégant
- d'apprécier la situation financière du contrat de délégation 2007-2014.

Le 16 janvier 2015, la société MIRABEAU a conclu avec la Société ALOUICE un contrat relatif à l'organisation du Festival de Pâques pour les éditions 2015, 2016 et 2017 entrant en vigueur rétroactivement le 1^{er} septembre 2014.

Concomitamment, la société MIRABEAU a conclu avec la société ALOUICE un contrat de prestations de services ayant pour objet de définir les termes et conditions selon.

Le 19 mai 2015, La Communauté du Pays d'Aix a autorisé la société MIRABEAU à domicilier le siège social de la société ALOUICE.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1^{er} et 2^o; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Dans le respect du principe de la permanence des méthodes, les comptes ont été arrêtés suivant les mêmes règles comptables décrites ci-dessus que les exercices antérieurs .

Informations générales complémentaires

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 83 877 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

La société Mirabeau envisage d'utiliser ces fonds pour investir dans le cadre de la nouvelle Délégation de Service Public.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	58 507		15 000
TOTAL	58 507		15 000
Installations générales agencements aménagements des constructions	41 659		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 576		
Installations générales agencements aménagements divers	22 310		2 995
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	196 797		8 238
Emballages récupérables et divers	3 772 938		1 639 142
TOTAL	4 035 280		1 650 375
Autres participations	200 000		380 000
Autres titres immobilisés	305		
Prêts, autres immobilisations financières	1 448		11
TOTAL	201 753		380 011
TOTAL GENERAL	4 295 540		2 045 386

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		55 517	17 990	17 990
Installations générales agencements aménagements constr.		41 659		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 576		
Installations générales agencements aménagements divers		22 310	2 995	2 995
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		203 775	1 260	1 260
Emballages récupérables et divers	2 235 485	1 645 676	1 530 919	1 530 919
TOTAL	2 235 485	1 914 996	1 535 174	1 535 174
Autres participations			580 000	580 000
Autres titres immobilisés			305	305
Prêts, autres immobilisations financières			1 459	1 459
TOTAL			581 764	581 764
TOTAL GENERAL	2 235 485	1 970 513	2 134 928	2 134 928

Les immobilisations mises à la disposition de la société MIRABEAU par la Communauté du Pays d'Aix, représentent un montant HT de 1 530 919 euros dont 22 242 euros ont été renouvelés en 2014.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	54 793	724	55 516	
Installations générales agencements aménagements constr.	15 874	3 619	19 493	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	927	166	1 093	
Installations générales agencements aménagements divers	10 634	1 531	12 065	100
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	156 827	14 184	170 913	98
Emballages récupérables et divers	2 191 183	354 313	2 419 510	125 986
TOTAL	2 375 445	373 813	2 623 074	126 184
TOTAL GENERAL	2 430 238	374 537	2 678 590	126 184

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	724				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	3 619				
Instal.techniques matériel outillage indus.	166				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 531				
Matériel de bureau informatique mobilier	14 184				
Emballages récupérables et divers	354 313				
TOTAL	373 813				
TOTAL GENERAL	374 537				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	26 973		26 973		
TOTAL	26 973		26 973		

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Renouvellement des immobilisations	98 152	267 297	114 181		251 268
Autres provisions pour risques et charges		56 557			56 557
TOTAL	98 152	323 854	114 181		307 825

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	3 097				3 097
TOTAL	3 097				3 097
TOTAL GENERAL	128 222	323 854	141 154		310 922
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		323 854	114 181	26 973	

La provision pour renouvellement est la différence entre le coût estimé de remplacement et le coût d'achat du bien. Elle est calculée pour les biens renouvelables afin d'en assurer le "refinancement".

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 459	1 459	
Autres créances clients	2 200 955	2 200 955	
Personnel et comptes rattachés	99	99	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 149	11 149	
Taxe sur la valeur ajoutée	432 724	432 724	
Divers état et autres collectivités publiques	83 967	83 967	
Débiteurs divers	11 874	11 874	
Charges constatées d'avance	33 608	33 608	
TOTAL	2 775 834	2 775 834	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	634	634		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	295 391	47 951	202 854	44 585
Fournisseurs et comptes rattachés	1 896 253	1 896 253		
Personnel et comptes rattachés	132 184	132 184		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	263 784	263 784		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 754	20 754		
Autres impôts taxes et assimilés	33 339	33 339		
Groupe et associés	3 367	3 367		
Autres dettes	1 687 281	1 687 281		
Produits constatés d'avance	10 288	10 288		
TOTAL	4 343 276	4 095 837	202 854	44 585
Emprunts remboursés en cours d'exercice	46 895			

Un emprunt de 350 000 euros a été contracté en octobre 2013 destiné a financer l'obligation d'augmenter le dépôt de garantie pour la nouvelle Délégation de Service Public pour un montant total de 550 000 euros.

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	80.0000	100			100

Information sur la variation des capitaux propres de l'exercice:

- Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2014 avant affectation :	121.231
- Affectation du résultat 2013 à la situation nette par l'AGO :	13.775
- Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2014:	135.006
- Variation des provisions réglementés et subvention d'investissement :	- 45.177
- Capitaux propres au bilan de clôture 2014 avant l'AGO:	89.829
- Résultat de l'exercice 2014 :	23.048
- Capitaux propres au bilan de clôture 2014:	112.877

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

Dans le respect des principes de continuité d'exploitation et de prudence, l'Eurl MIRABEAU n'a comptabilisé aucune conséquence de la sortie des immobilisations devant retourner à la Communauté des Pays d'Aix.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Au cours de l'exercice et dans un souci de continuité, la Communauté des Pays d'Aix conformément aux termes des articles 30 à 31 de la convention d'exploitation 2007-2014 du Grand Théâtre de Provence a repris le matériel acquis par le délégataire contre le versement de deux indemnités respectivement de 373 725 euros HT pour le matériel du restaurant et de 271 723 euros HT pour le matériel technique.

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues pour les immobilisations acquises directement par l'EURL Mirabeau sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Les immobilisations mises à disposition de l'EURL Mirabeau par la Communauté du Pays d'Aix dans le cadre de la Délégation de Service Public ne sont pas concernées par ce tableau.

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	linéaire	10 ans et 5 ans
Installations techniques	linéaire	10 ans et 5 ans
Matériels et outillages	linéaire	10 ans
Matériel de transport	linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	linéaire	3 ans
Mobilier	linéaire	10 ans
Logiciels	linéaire	1 an

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 831-2)

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Opérations à long terme

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux et en excluant les frais financiers.

Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

(Code du Commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 077 261
Autres créances	1 172
Disponibilités	3 303
Total	1 081 736

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	474
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	600 655
Dettes fiscales et sociales	194 048
Autres dettes	246
Total	795 423

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	33 608
Total	33 608

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	10 288
Total	10 288

Charges à répartir sur plusieurs exercices

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Subventions d'équipement

Suite à la reprise par la Communauté des Pays d'Aix, les immobilisations acquises par la société MIRABEAU, les subventions d'équipements ont été soldées au cours de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(Code du Commerce Art. R 123-198-4*; PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Recette BAR	171 921
Billetterie	2 186 421
Soirées entreprises	109 219
Cession de spectacles	455 621
Location de salle	84 814
Mise à disposition de salle	90 683
Partenariat	183 128
Prestations de services	2 275 982
Produits activités annexes	856 883
Total	6 414 672

Rémunération des dirigeants

(Code du Commerce Art. 123-196; PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Dans un souci de confidentialité, la société Mirabeau ne souhaite pas communiquer sur la rémunération du dirigeant.

Effectif moyen

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	16	
Agents de maîtrise et techniciens	27	
Employés	22	
Total	65	

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

La société MIRABEAU, membre fondateur de l'Association ASSAMI a refacturé :

- au titre de frais divers pour un montant de 1 190 euros HT
- au titre des dépenses de co-production pour un montant de 9 000 euros HT
- au titre des dépenses des actions pédagogiques pour un montant de 13 336 euros HT
- au titres d'achats de places de spectacles pour le montant de 19 146 euros HT

La société MIRABEAU a signé les conventions suivantes avec l'Association ASSAMI :

- Convention de Comodat pour la mise à disposition des locaux et matériel
- Convention de Mise à Disposition de Personnel à titre gratuit pour une valeur estimée à 20 829 euros.

La société MIRABEAU a refacturé au GIE Acte :

- Les charges pour la mise à disposition du personnel billetterie pour l'exercice 2014,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

un montant de 218 957 euros HT

Le GIE Acte a refacturé à la société MIRABEAU :

- au titre de sa quote-part de charges pour le lancement de la saison 2015, un montant de 78 196 euros HT
- au titre de sa quote-part pour les frais de fonctionnement de l'exercice 2014, un montant de 384 923 euros HT

La société MIRABEAU a refacturé au Théâtre du Jeu de Paume :

- au titre de frais techniques pour un montant de 836 euros HT

Le Théâtre du Jeu de Paume a refacturé à la société MIRABEAU :

- au titre de frais techniques un montant de 33 097 euros HT

La société MIRABEAU a refacturé au Théâtre du Gymnase :

- au titre des frais techniques un montant de 814 euros HT

Le Théâtre du Gymnase a refacturé à la société MIRABEAU :

- au titre de frais techniques un montant de 1 055 euros HT

La société MIRABEAU a refacturé à la société ALOUICE :

- au titre des dépenses engagées sur l'exercice 2014 pour l'édition du festival de Pâques 2015 un montant de 486 226 euros HT

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 20 600 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	350 000
- LYONNAISE DE BANQUE CIC 350 000	
Total	350 000

Au cours de l'exercice, la Société Mirabeau a souscrit un emprunt de 350 000€ auprès de la Lyonnaise de Banque CIC pour un taux de 2,23% l'an remboursable in fine.

La Société Mirabeau remet en nantissement à la Lyonnaise de Banque CIC un compte bancaire rémunéré "Tempo Revenu Mensuel N°00070269920" bloqué jusqu'au 09/10/2018 à hauteur de 350 000€ pour garantir les engagements de la Société Mirabeau.

Engagements financiers

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Un montant de 200 000 euros a été placé en bon de caisse afin de constituer la provision pour garantie en cas de perte d'exploitation, comme définie à l'article 8 de la 1ère Délégation de Service Public.

Un montant de 350 000 euros a été placé en bon de caisse afin de compléter la provision pour garantie en cas de perte d'exploitation, comme définie à l'article 34 de la 2ème Délégation de Service Public.

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Au 31 décembre 2014, l'engagement retraite est évalué à la somme de 88 325 euros.

Hypothèses des calculs retenues :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Turn over faible
- Rendement financier actif de 1,80%
- Taux de charges sociales de 45%

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2014, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 3 500 heures.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15 et Art. R 123-197; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - ALOUICE - Participations détenues entre 10 et 50 %	32 000		100.00	30 000					240	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										

Par acte du 29 avril 2014, la société MIRABEAU a acquis la totalité des parts sociales de la société ALOUICE.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisation comptes de tiers	44 370	77100000
- Cessions éléments actifs	652 532	77500000
- Quote part subvention équipement	18 205	77700000
- Reprise amort dérogatoires travaux	26 973	78725000
Total	742 080	
Charges exceptionnelles		
- Régularisation comptes de tiers	1 573	67100000
- Pénalités amendes	557	67120000
- VCEAC	685 448	67500000
Total	687 578	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Transfert de charges d'exploitation	27 439
Indemnités versées par la Sécurité Sociale	24 143
Aide à l'emploi	4 637
Total	56 219

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/20)

Quantité	Désignation	Montant
1	BON DE CAISSE BNP échéance 06/07/2015	50 000
1	BNP CDN échéance 10/02/2015	100 000
1	BNP CDN échéance 10/04/2015	100 000
1	BNP CDN échéance 10/10/2017	50 000
1	CIC CATIP 70269925	700 000
1	VMP EFI PERF C 3D	30 000
1	BNP OBLIGATIONS	6 600
1	CIC TEMPO échéance 10/10/2018	350 000
1	BNP DAT échéance 24/03/2017	100 600
1	BNP OBLIGATIONS	99 400
Total		1 586 600

Les bons de caisse à échéance de moins d'un an représente un montant de 986 600€
et ceux à plus d'un an représentent un montant de 600 000€

Participation des salariés

Le résultat fiscal étant déficitaire, il n'y a pas de participation.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000
Nbre des actions ordinaires existantes	100	100	100	100	100
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 507 916	2 728 165	2 128 802	6 297 667	6 414 672
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	427 461	262 483	194 054-	183 397-	81 592
Impôts sur les bénéfices	45 880	15 851			
Participation des salariés au titre de l'exercice		79 031			
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5 626	5 635	26 350	13 775	23 048
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	3 815. 81	1 676. 00	1 940. 54-	1 833. 97-	815. 92
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	56. 26	56. 35	263. 50	137. 75	230. 48
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	54	57	61	71	65
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 848 395	1 958 888	2 071 835	2 508 184	2 305 155
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	860 179	984 481	1 026 448	1 199 457	1 115 297